

AGGLOMÉRATION ANTIQUE d'ALAUNA

Bulletin n°5
Janvier 2025



DANS CE NUMÉRO

Page 3 : Edito et sommaire

Page 8 : Itinérance

Page 20 : Comme un cercle sur l'eau...

Page 40 : Itinéraires

Page 66 : Un secret...

ISSN 2804-8172





SOMMAIRE

Page 3 : Le mot du Président

Page 4 : Vie de l'association

- Brèves 2024 (p. 4)
- Voyage à Aurigny (p. 8)
- Excursion à Fontenay et Vieux-la-Romaine (p.16)
- Documentaires archéologiques (p. 20)

Page 22 : *Alauna*, et autour d'*Alauna*

- Le fort romain d'Aurigny (p. 22)
- Prospection voie *Alauna*/Portbail (p. 40)
- Le diagnostic 2024 de la carrière du Haut-Pitois (p. 52)

Page 59 : Faire revivre *Alauna*

- Conférence SAHM (p. 59)

Page 66 : Raconter *Alauna*

- Trente-cinq mille cinq cent soixante (p. 66)

Comité de rédaction : Christophe BREMONT, Anne CARRASCO, Caroline DUCLOS, Joël FOSSEY, Jean GUERIEL, Martine GUERIEL, Laurence JEANNE, Jean-Marc JOLY, Jean-Luc LAMACHE, Jocelyne LEPARMENTIER, Dominique LEPOITTEVIN, Pierre MACQUERON, Laurent PAEZ-REZENDE

Conception graphique : Dominique LEPOITTEVIN

Mise en page : Manon LEBLOND

Le mot du Président

Bonjour/*salve*

Voilà déjà cinq ans que l'association existe ! Et elle se porte bien. Le nombre d'adhérents reste important. AAA est connue et reconnue grâce aux nombreuses manifestations auxquelles nous participons (JEA, JEP, Forum des associations) et que nous détaillons dans les brèves de l'année.

Au cours de ces rencontres une question revient souvent : quand y aura-t-il de nouvelles fouilles sur le site d'*Alauna* ? La réponse est simple : encore un peu de patience ! La préparation d'un ouvrage qui fera l'historique des recherches depuis 1695 et surtout la synthèse du programme mené depuis 2012 représente en effet une somme considérable de travail, et une étape obligatoire avant d'envisager la poursuite des recherches. Elle occupe pour l'instant de nombreux collaborateurs de l'association. Et cela demande et prend du temps, beaucoup de temps...

Mais cela ne nous empêche pas de penser à vous. Nous avons organisé deux sorties qui ont intéressé de nombreux membres d'AAA et aussi du GRAC. L'une à Aurigny, l'autre à Vieux et Fontenay-le-Marmion. Elles font l'objet de deux articles dans ce bulletin. Nous espérons bien continuer sur cette lancée en proposant d'autres sites archéologiques régionaux à vous faire découvrir.

Nous allons aussi vous faire découvrir une construction peu connue mais exceptionnelle, le fort romain d'Aurigny (c'était d'ailleurs le but d'une des excursions). C'est le fort le mieux conservé de tout l'Empire romain et son histoire n'est pas banale. De plus il n'est qu'à une quinzaine de kilomètres de nos côtes. Si proche mais en même temps si lointain...

Grâce aux fouilles préventives de l'INRAP nous commençons à mieux appréhender l'environnement proche d'*Alauna*. Jean-Luc va nous présenter les résultats de ses recherches sur Hémévez/Lieusaint. Merci à lui.

Concernant le Cotentin, nous continuons à rechercher les traces de son passé gallo-romain en commençant par retrouver, en prospection pedestre, toutes les voies qui quadrillaient la presqu'île.

Et pour finir Dominique continue à nous raconter les origines d'*Alauna*.

Je vous laisse maintenant découvrir tout cela dans ce 5ème bulletin qui s'éloigne un peu de notre cité d'*Alauna* et de nos terres du Cotentin.

Vale !

Christophe Brémont

En page de couverture :

Saint-Jacques-de-Néhou, un tronçon probable de la voie *Alauna*/Portbail

En 4^e de couverture :

Crochet de support de brasero en bronze orné d'un buste de Bacchus – Musée E. Liais, Cherbourg – provenance inconnue

Brèves

Christophe Brémont et Dominique Lepoittevin



Cliché : C. Ducloux

Vente de livres

Le 31 mars 2024 l'association était présente à Écausseville, sur le site du hangar à dirigeables pour la première braderie de l'année.

Nous avons profité de l'occasion pour vendre quelques livres provenant du don de Mme Henry. Quelques livres vendus mais surtout nous avons pu faire connaître l'association à de nombreuses personnes très intéressées.

AG du Crédit Mutuel de Valognes

Faisant suite à l'attribution d'une subvention de 1000 euros par la fondation Créavenir du Crédit mutuel de Normandie, AAA, représentée par Anne Carrasco, Joel Fossey et Dominique Lepoittevin, a présenté lors de l'assemblée générale du Crédit Mutuel de Valognes du 15 avril 2024 les panneaux jeune public créés par l'association.



Cliché : Crédit Mutuel de Valognes



Cliché : D. Lepoittevin

Journées européennes de l'archéologie Journées européennes du patrimoine

Deux événements incontournables que l'association ne peut manquer ! Laurence et Dominique (et cette année Philippe) proposent chaque année la visite d'*Alauna*, qui a toujours autant de succès (une centaine de personnes à chaque fois !) et qui dure de plus en plus longtemps.... Et maintenant, avec l'aide de la mairie, nous ouvrons la chapelle de la Victoire pour présenter certaines découvertes faites sur le site, l'association et les animations 3D.



Cliché : D. Lepoittevin



Cliché : C. Brémont

Journées européennes de l'archéologie Journées européennes du patrimoine Suite...

Un grand merci à la ville de Valognes qui, par l'intermédiaire d'Amandine Gilles, chargée de missions à la Direction Culture-Patrimoine, nous a prêté deux grandes vitrines ainsi qu'une partie du mobilier trouvé à *Alauna* lors des fouilles de T. Lepert. C'est elle qui s'est chargée d'installer les artefacts dans les vitrines lors des deux manifestations. Merci à elle. Ces objets (cruches, monnaies, sigillées, verres) ont beaucoup intéressé les visiteurs.

**Journées européennes de l'archéologie
Journées européennes du patrimoine**

Suite et fin...

Nous avons pu aussi installer un lieu permettant de regarder tranquillement les animations 3D du site d'Alauna réalisées par P. Le Pareux.

Ces animations permettent aux visiteurs de bien comprendre le site d'Alauna et ainsi mieux se représenter les différents monuments caractéristiques : forum, thermes, théâtre, grand sanctuaire... dont plusieurs ne sont plus visibles.



Cliché : C. Brémont



©La Presse de la Manche/Jean-Paul BARBIER

Visite de l'association les Cascades

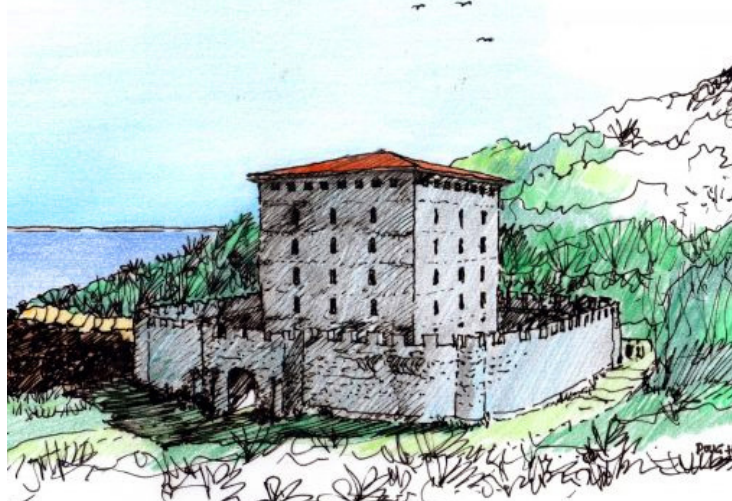
Le 29 juin 2024, une visite du site d'Alauna a été organisée par AAA pour l'association **les Cascades culture et loisirs en Cotentin**. Laurence et Dominique ont conté et commenté pendant près de 2h30, au gré d'une agréable déambulation, l'historique de la ville, l'implantation de ses monuments et de ses quartiers. À l'issue de cette visite, suivie avec attention, l'association du Vast a offert un goûter à ses adhérents et aux guides.

Visite du fort romain d'Aurigny

La sortie à Aurigny a eu lieu le 7 juillet. 23 personnes y ont participé. Journée instructive et très agréable.

Cette visite fait l'objet de 2 articles dans les pages suivantes.

Dessin Doug Hamon/States of Alderney





Cliché : C. Duclos

Forum des associations

Le rendez-vous est désormais traditionnel : AAA a participé au forum des associations de Valognes le 07 septembre. C'est toujours l'occasion de faire connaître le site d'*Alauna* auprès des Valognais (tous ne le connaissent pas encore !) et des nouveaux arrivants sur la commune. Nous avons aussi gagné de nouveaux adhérents.

Visite dans le Calvados

AAA et le Groupe de Recherches Archéologiques du Cotentin (GRAC) ont organisé une sortie découverte dans le Calvados, le 12 octobre 2024. Au programme de la vingtaine de membres des deux associations, le tumulus néolithique de la Hogue situé à Fontenay-le-Marmion, et la ville gallo-romaine d'*Aregenua* située à Vieux (voir article dans ce numéro).



Cliché : J. Fossey

Cliché : L. Jeanne



Conférence de la SAHM

Le 13 novembre, AAA a animé une conférence organisée par la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche sur le thème : "Restituer le sanctuaire romain d'*Alauna* : un dialogue entre l'archéologie, l'architecture et les technologies du numérique". Cette conférence présentée par Laurent, Laurence, Dominique, et Philippe a été un grand succès, la salle de l'Hôtel-Dieu étant comble (voir article dans ce numéro).



Vue aérienne d'Aurigny (Google Earth)

Sortie à Aurigny - 14 juillet 2024

Christophe Brémont

La sortie prévue en 2023 sur l'île d'Aurigny avait été annulée suite au décès accidentel d'un membre d'équipage du bateau de Manche Îles Express. Nous l'avons donc reprogrammée cette année.

Ainsi, le 14 juillet, jour de fête nationale, 24 adhérents (ou famille et amis) d'AAA se sont retrouvés à 9 h à Diélette pour prendre le bateau

à destination d'Aurigny. Le but de l'excursion était la visite du fort romain mais aussi la découverte de cette petite île peu connue et pourtant si proche, puisqu'à seulement 12 km des côtes de la Hague. Suite à un petit problème, dû à une carte d'identité périmée, nous n'avons pu embarquer qu'à 23 !



Cliché : Manche Îles Express

Notre navire : Le Granville



Cliché : Christophe Brémont

Après une traversée des plus calmes nous avons pris le chemin de la capitale, Sainte Anne.

Victoria street, la rue principale de Sainte Anne.

Baptisée ainsi en l'honneur de la reine Victoria (1819-1901), qui est venue 3 fois sur l'île.

Notre première étape fut la visite du musée d'Aurigny

L'entrée du musée



Cliché : C. Brémont



L'attente devant le musée...

Cliché : C. Brémont

I. Le musée

Ce petit musée raconte en trois salles bien remplies l'histoire de l'île.



Cliché : C. Brémont

Vitrine montrant le résultat des fouilles de 2017 menées à proximité du fort romain.

Découverte d'un cimetière datant du second âge du fer (125 – 70 av. J.C). Le seul de cette période identifié dans les îles anglo-normandes.

Autre découverte dans le musée : une broderie qui n'est pas sans ressembler à une autre, mondialement connue... Ce n'est pas l'original car le local où elle est conservée était fermé. Elle est brodée selon les mêmes techniques que la Tapisserie de Bayeux, sur un tissu de lin écru tissé de la même façon et avec des laines de même teneur et de couleurs similaires. Cette réalisation devient en 2012 un grand projet communautaire ; pendant toute une année, 416 personnes, habitant Aurigny

ou de passage sur l'île, ont été heureuses d'ajouter leurs propres points à la « Tapisserie d'Aurigny », y compris le prince Charles et son épouse, lors d'une visite de courtoisie le 20 juillet 2012. La plus jeune brodeuse a 4 ans et la plus âgée 100 ans, et les hommes brodent tout autant que les femmes ! Longue de trois mètres, la Tapisserie d'Aurigny – qui est donc la fin imaginaire de la Tapisserie de Bayeux – comporte quatre scènes historiques importantes, à savoir :



Cliché : C. Brémont

1

2

3

4

(1) le repas de Guillaume le Conquérant et de ses demi-frères Odon, évêque de Bayeux, et Robert, comte de Mortain, à l'issue de la bataille de Hastings ;

(2) la capitulation officielle des nobles londoniens début décembre 1066 à Berkhamsted après que les vivres de la capitale ont été coupés par Guillaume ;

(3) le couronnement de Guillaume à Londres en tant que roi d'Angleterre le 25 décembre 1066 à l'Abbaye de Westminster ;

(4) la construction prochaine de la Tour de Londres en pierre calcaire de Caen, importée de Normandie pour l'occasion.

Dans la même salle un panneau présente le fort romain, les dernières fouilles et quelques céramiques sigillées trouvées à proximité.



La deuxième salle évoque la vie de l'île sous occupation allemande durant la seconde Guerre Mondiale. La troisième rassemble des objets provenant de bateaux échoués le long des côtes de l'île au cours des siècles.

À la fin de la visite, la faim commençant à nous tirailler l'estomac, nous quittons la petite ville de Sainte Anne pour nous diriger vers le fort, but de notre visite. Nous pique-niquons sur la plage, au

pied du fort, installés sur des blocs de murs romains effondrés. Et c'est à ce moment que le soleil a daigné faire son apparition.



Cliché : C. Brémont

Repas bien mérité sur la plage, installés sur une partie effondrée du fort

II. Le fort

Enfin nous arrivons sur les lieux qui ont motivé ce déplacement à Aurigny, le fort romain le mieux conservé de tout l'Empire romain !

Avant de pénétrer à l'intérieur, le président de l'association fait, devant un public attentif, une présentation des origines du fort et des raisons qui ont amené les Romains à construire cet édifice en ce lieu.



Cliché : C. Brémont

Puis nous pénétrons dans le fort ...



L'intérieur est un mélange étonnant de constructions, qui mêle des murs romains, des

bâtiments de l'époque victorienne (XIX^e siècle) et des bunkers datant de la seconde Guerre Mondiale.





Intérieur du bunker.



Les Allemands ont percé le mur sud-ouest pour installer ce canon qui pouvait sortir et couvrir la baie.

La visite se poursuit en haut du rempart qui donne une magnifique vue sur la baie et au loin sur le cap de la Hague



Le rempart sud-est qui donne sur la partie effondrée du fort.



La vue depuis le rempart sud-est. La baie de Longis (Longis bay), le fort Île de Raz (construit pour protéger la baie) et, dans le lointain, la France avec le cap de la Hague.

À la fin de la visite du fort, la petite troupe s'est scindée en plusieurs groupes. Certains ont voulu, comme il faisait beau, profiter de la plage...



Cliché : C. Brémont

La petite crique bien abritée de Saye bay, idéale pour la baignade, avec au fond le château de L'Étoc

...d'autres sont partis à la découverte de l'île en prenant de la hauteur puis en suivant le chemin

côtier, tandis qu'un autre a pris ses jumelles pour observer les oiseaux.



Cliché : C. Brémont

Le site vu depuis fort Essex



La côte sud-ouest très semblable à la Hague.

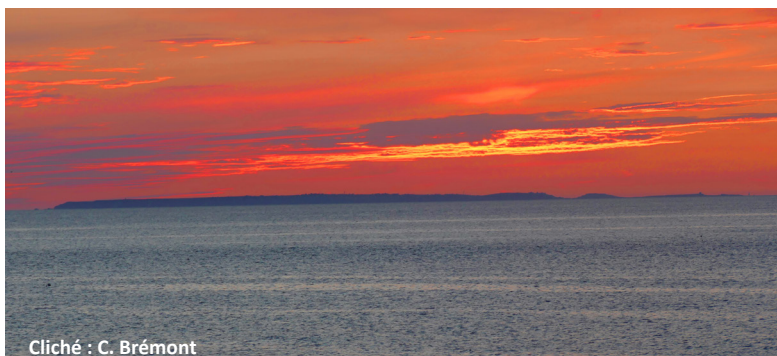


Le chemin est raide, il fait chaud ... certains commencent à regretter d'avoir pris cette option.



Enfin, retour à la civilisation !

Tous très heureux de cette magnifique journée dans une île si proche et si différente !



Coucher de soleil sur Aurigny



Vue d'ensemble du site de Fontenay-le-Marmion - la façade sud du tumulus (Photo : Joël Fossey)

AAA dans la plaine de Caen

Christian Duhoux

L'association Agglomération Antique d'Alauna (AAA) et le Groupe de Recherches Archéologiques du Cotentin (GRAC) ont organisé une sortie découverte dans le Calvados, le 12 octobre 2024, dans le but de visiter le tumulus néolithique de la Hogue situé à Fontenay-le-Marmion, ainsi que la cité gallo-romaine d'*Aregenua* située à Vieux, les deux sites

étant proches et localisés à quelques kilomètres au sud de Caen. Une vingtaine de membres des deux associations ont répondu à cette invitation et se sont donné rendez-vous à Valognes, en début de matinée, pour un départ en convoi vers Fontenay-le-Marmion, première étape du voyage.

Fontenay-le-Marmion

Les visiteurs ont été accueillis par Cyrille Billard, Conservateur régional adjoint au Service Régional de l'Archéologie (SRA) de la DRAC Normandie, qui a présenté pendant deux heures l'histoire passionnante de ce site, qui constitue l'un des plus célèbres monuments funéraires néolithiques de la façade atlantique, et qui, rappelons-le, n'est pas ouvert au public.



Fig. 3 : Cyrille Billard devant un public attentif (photo Joël Fossey)

Le tumulus de la Hogue



Fig. 2 : Photo aérienne de 2011 (fournie par Cyrille Billard)

Le tumulus néolithique de La Hogue est un monument funéraire du néolithique moyen, daté de 4500 à 4000 ans avant notre ère.

De forme rectangulaire, il mesure environ 50 m de long pour 40 m de large et devait à l'origine atteindre 8 à 10 m de hauteur. Il comporte 12 chambres sépulcrales circulaires, d'un diamètre compris entre 4 et 5 m. Les chambres sont réalisées en pierres sèches montées en encorbellement, et sont accessibles par des couloirs en pierres sèches, recouverts d'épaisses dalles de grès de May. Certaines chambres ont fourni du mobilier remarquable, notamment des ossements humains relativement bien conservés.

Il existe à 500 m du site un autre monument du même type, plus petit, le tumulus de la Hoguette.

C'est en 1929 que le site est découvert et reconnu par Arcisse de Gaumont, secrétaire de la très jeune Société des Antiquaires de Normandie, qui y réalise alors une première campagne de fouille. Le site subit, durant les années suivantes, des dégradations dues à des extractions de pierres, avant que M. Le Hardelay, propriétaire du château de Fontenay, en fasse l'acquisition en 1840 pour le sauver d'une destruction totale. C'est ensuite Léon Coutil qui y mène plusieurs

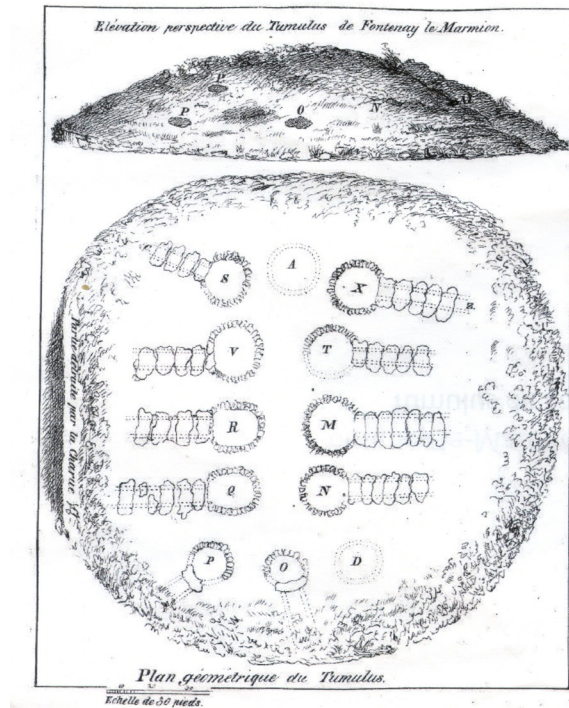


Fig. 4 : Relevé du site par la Société des Antiquaires de Normandie au début du XIX^e siècle (dessin fourni par Cyrille Billard)

campagnes de fouille et de restauration de 1904 à 1917, et qui fait classer le site, dès 1905, au titre des Monuments historiques. Les travaux de Léon Coutil sont alors contestés par ses pairs et les archéologues de la Société des Antiquaires de Normandie ; ses choix en matière de préservation, notamment l'ajout d'un parement moderne devant le parement original, font l'objet de nombreuses polémiques. Il faut attendre la fin des années 1960 pour qu'une nouvelle campagne de fouille et de préservation soit lancée sous la direction d'Édouard Laignel. Les travaux s'échelonnent sur plusieurs années, et sont également mis à profit pour procéder à la restauration du parement extérieur du tumulus. Cyrille Billard décrit également les travaux qu'il a réalisés durant la dernière décennie afin de préserver le tumulus de manière pérenne ; il évoque aussi les opérations prévues à moyen terme pour continuer de progresser dans la connaissance du monument et des populations qui l'ont construit et exploité il y a 6000 ans, notamment en utilisant les dernières avancées en matière de paléo-génétique sur les restes humains recueillis.



Fig. 5 : L'état actuel de restauration et préservation du site (photo Joël Fossey)

Après un arrêt roboratif au restaurant/bistro « Le Buffarot » à Saint-Martin-de-Fontenay l'équipe a repris la route, toujours dans la bonne humeur, pour se rendre à quelques kilomètres de là, à Vieux-la-Romaine, deuxième étape du voyage.

Vieux-la-Romaine

C'est Nicola Coulthard, Conservatrice régionale au Service Régional de l'Archéologie (DRAC Normandie) qui se charge de la visite, qu'elle organise autour de quatre thèmes majeurs : la maison à la cour en U, la maison au Grand Péristyle, le forum et le musée.

La maison à la cour en U :

Cette maison modeste, composée d'une partie habitable de 110 m² et d'une cour dallée de 90 m² organisée en « U », est représentative de l'habitat romain moyen. Elle est principalement construite sur poteaux porteurs en bois et torchis, seuls les murs de la cour et de la maison mitoyenne sont en pierre. Les dalles de la maison sont en calcaire de Caen, celles de la cour en marbre de Vieux et en grès des bords de l'Orne.



Fig. 6 : La maison à la cour en U (photo Joël Fossey)

La maison au Grand Péristyle

Cette *domus* est ainsi nommée en raison de son agencement autour d'un jardin central à ciel ouvert entouré d'une galerie à colonnades : le péristyle. Ses dimensions (1420 m² au sol), son confort (eau courante sous pression, système de chauffage par le sol...) et ses décors fastueux, en font une résidence aristocratique, propriété d'un notable de la cité.



Fig.8 : Vieux-la-Romaine : vue d'ensemble de la maison au grand péristyle



Fig. 9 : Plan de la maison au Grand Péristyle à son apogée de la fin du II^e à la fin du III^e siècle (schéma musée de Vieux-la-Romaine)

Laurent Paez-Rezende précise que le plan, les dimensions et son emplacement à proximité immédiate du forum sont similaires à la grande *domus* à atrium d'*Alauna*, et qu'il pourrait s'agir d'une installation standard des *civitas* pour la demeure de l'administrateur de la cité.



Fig. 10 : Nicola Coulthard présente la maison au Grand Péristyle à une audience conquise (photo Laurence Jeanne)

Le forum

Le forum d'*Aregenua* est une grande place dédiée aux marchés et aux débats publics. Il comporte, à l'est le bâtiment abritant la curie, lieu de la gestion politique, administrative et judiciaire de la cité, et, à l'ouest un

Aregenua

Fig. 7 : Plan de la cité (schéma musée de Vieux-la-Romaine)

Vieux-la-Romaine constitue le site archéologique, de la cité gallo-romaine d'*Aregenua*, située sur le territoire de la commune de Vieux.

Créée au I^{er} siècle, *Aregenua* est le chef-lieu des Viducasses. La cité apparaît comme une ville-étape sur la carte de Peutinger. Son âge d'or se situe aux II^e et III^e siècles. Ensuite, la cité décline et s'engage dans un processus de ruralisation.

À l'instar d'*Alauna*, aucune ville moderne n'a recouvert les vestiges gallo-romains, qui ont ainsi été ainsi préservés. Les archéologues y ont reconnu plusieurs constructions monumentales :

- un aqueduc
- un théâtre romain ;
- des thermes romains publics ;
- un sanctuaire dans lequel fut retrouvé un autel à Vénus et à Mars ;
- une *domus* exceptionnelle par son décor nommée la maison au Grand Péristyle ;
- une basilique civile et un bâtiment abritant la curie.

temple ; il est bordé de galeries et de boutiques sur les côtés nord et sud.

Le forum s'étend sur un vaste espace dissimulé sous des herbages, dont seule la partie orientale a fait l'objet de fouilles depuis 2007. Fermé au public, ce monument est toujours en cours d'étude.

Le musée

Ouvert en 2002, d'aspect résolument moderne, très lumineux, accueillant et spacieux, le musée propose une découverte de la cité d'*Aregenua* et de la vie quotidienne à l'époque romaine ; il présente également, au fil des différentes salles, les objets mis au jour au cours de ces 500 ans de fouilles, ainsi que l'histoire de la recherche à Vieux-la-Romaine.

On y découvre notamment une réplique du célèbre « Marbre de Thorigny », piédestal de statue en grès, trouvé sur place vers 1580, dont les inscriptions fournissent le nom et la carrière d'un illustre citoyen de la cité au III^e siècle.

Mais il est déjà 18 heures, le musée ferme ses portes : il est grand temps pour le groupe de visiteurs de reprendre la route vers le Cotentin.

...et ils sont nombreux, sur le chemin du retour, qui se prennent à rêver que, dans un futur pas trop lointain, Alauna, à l'instar de sa voisine Aregenua, pourra disposer d'une telle mise en valeur de son patrimoine archéologique enfoui...



Fig. 11 : Nicola Coulthard, en situation, à droite, présente les vestiges du forum. À l'extrémité gauche, on aperçoit les gradins de la curie (photo Laurence Jeanne)



Fig. 12 : Les colonnades de la maison au Grand Péristyle (photo musée de Vieux-la-Romaine)

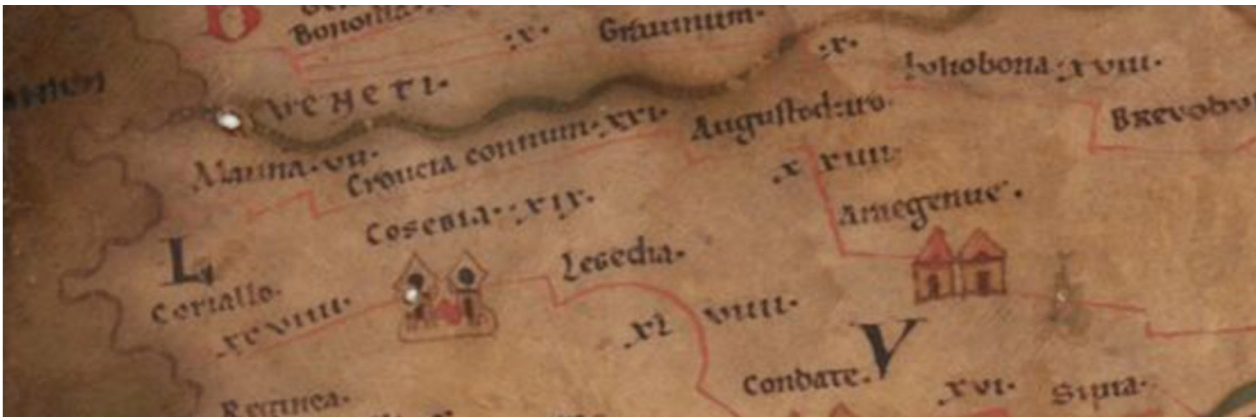


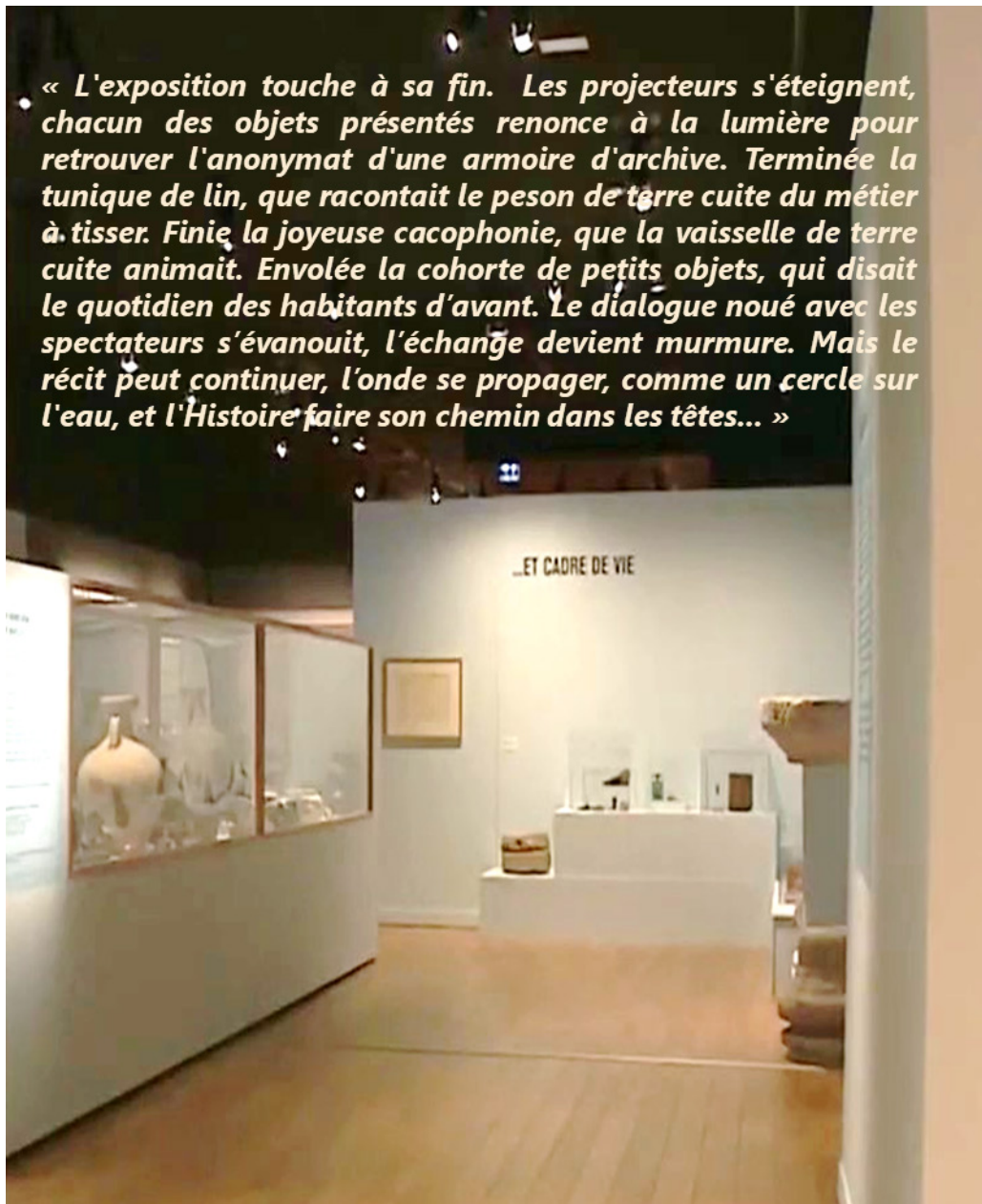
Fig. 13 : Le trajet retour sur la table de Peutinger: Aregenua/Vieux - Augustodurum/Bayeux - Crociatonum/Carentan ? - Alauna/Valognes - Coriallo/Cherbourg (Österreichische Nationalbibliothek)

Un projet AAA : la création de documentaires archéologiques sur le Cotentin

Dominique Lepoittevin

Le projet de création de documentaires archéologiques sur le Cotentin, suite à l'exposition ArchéoCotentin II au musée Thomas Henry de Cherbourg, vient de recevoir le soutien de la fondation Banque Populaire

et Crédit Maritime Grand Ouest, par le biais d'une subvention de 3000 euros accordée à AAA. Voilà une excellente nouvelle qui va nous permettre de mener à bien ce projet.



L'exposition ArchéoCotentin II, au musée Thomas Henry de Cherbourg, a connu un franc succès populaire, avec près de 7000 visiteurs entre décembre 2023 et mars 2024. Elle leur a permis de parcourir les 1500 ans d'histoire, de la guerre des Gaules au début de la Renaissance, qui ont façonné le Cotentin,

en s'appuyant sur les acquis des récentes fouilles archéologiques et de plusieurs siècles de recherches antérieures.

L'association Agglomération Antique d'Alauna (AAA) s'est beaucoup investie dans cette exposition, réalisée

avec le concours de membres de l'association, dont ses deux responsables scientifiques (Laurence et Laurent), commissaires de l'exposition. Ils ont passé de longues heures à réunir le mobilier présenté, construire et documenter la scénographie et mettre en place chacun des éléments. Ils ont aussi largement contribué à la rédaction du catalogue de l'exposition, qui démontre, au gré de ses 130 pages, la richesse archéologique et historique du Cotentin.

Aussi AAA, le Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin et l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine d'Hémevez ont souhaité, en co-finançant le projet, pouvoir conserver et faire fructifier à la fois les mois de travail qui ont été nécessaires à sa réalisation et l'exceptionnel réunion de mobilier archéologique présenté au public. Yves Rouil a donc réalisé, aux derniers jours d'ouverture, une captation vidéo détaillée de l'ensemble de l'exposition, pour en garder le plus de matière possible.

Le projet consiste maintenant, à partir de ces enregistrements vidéo, à produire des documentaires destinés à vulgariser, au-delà de la durée d'une exposition, le travail considérable fourni et à en faire bénéficier le plus large public, aussi bien jeune (par l'intermédiaire des établissements scolaires), que le public des adultes. Yves Rouil s'est donc attelé à ce travail de création, en assurant le montage à partir des rush vidéo, en enregistrant les voix off de commentaires et en créant la musique.

Ces vidéos viendront alimenter le site web de l'association et seront mises en ligne sur une plateforme de diffusion de vidéos. Elles seront présentées

lors de week-end archéologiques, d'expositions et pourront servir de support à des projections avec débat.

En créant ces documentaires vidéo à partir de l'exposition ArchéoCotentin II, plusieurs objectifs sont poursuivis :

- Permettre la vulgarisation des connaissances sur la ville gallo-romaine d'*Alauna*, capitale de la cité des Unelles au 1^{er} siècle av. J.-C., et plus largement sur le passé antique du Cotentin.
- Diffuser ces connaissances auprès du jeune public, en complément des outils, déjà créés, que l'association met à la disposition des établissements scolaires (panneaux d'exposition, kit d'initiation à l'archéologie).
- Diffuser ces connaissances au grand public, en mettant ces supports en accès libre et en les utilisant pour animer expositions et conférences.
- Mieux faire connaître, par l'utilisation de ces médias, l'histoire du Cotentin, et sensibiliser à la protection du patrimoine, notamment archéologique.

En l'absence de musée archéologique sur le territoire de la Manche, voilà qui constitue une réelle innovation : disposer de médias qui permettent d'aller au-devant des publics pour leur faire découvrir la richesse du passé de la presqu'île.





Cliché : C. Brémont

Le fort romain d'Aurigny – The Nunnery (le Couvent)

Christophe Brémont

L'excursion à Aurigny par les membres de l'association avait pour but premier la visite du fort romain qui est, d'après le docteur Jason Monaghan, « **le fort le mieux**

conservé de tout l'empire romain d'occident ». Voici quelques informations concernant ce remarquable édifice qui a traversé les siècles.

-----O---OO---O-----

I) Les origines

a) *Le Litus Saxonicum*¹

À partir de la fin du III^e siècle ap. J.-C., les incursions de pirates saxons se multiplient sur les côtes des deux Lyonnaises, de la Bretagne et de la Belgique.

Pour contrer ces attaques, les autorités impériales romaines vont s'attacher à renforcer les défenses côtières de l'empire, en particulier les côtes de la Manche. Ce fut le *Litus Saxonicum* (littéralement Côte saxonne).



Fig. 1 : Le « Litus Saxonicum » - Carte modifiée à partir de celle de Constantine Plakidas (https://fr.wikipedia.org/wiki/Litus_Saxonicum)

Mais son sens n'est pas aussi évident qu'il n'y paraît. Pour des générations d'historiens *Litus Saxonicum* désignait les fortifications côtières allant de la Bretagne actuelle à la Mer du Nord et celles bordant les côtes anglaises mais certains historiens se posent la question de savoir si ce nom désigne une défense contre les pirates saxons ou la défense de l'île confiée à des mercenaires saxons !²

Dans le dispositif, en l'état des connaissances, de nombreux manques sont remarquables dans

les défenses côtières entre Boulogne-sur-Mer et Cherbourg, ainsi qu'entre Alet et Brest. Cela peut s'expliquer de différentes façons : soit les recherches archéologiques sont incomplètes le long de cette côte, soit l'érosion marine a détruit les constructions (ce qui est fort possible), soit la défense des côtes reposait sur les garnisons des places fortes installées plus à l'intérieur des terres (Bayeux, Rouen...).

-----O---OO---O-----

b) La Notitia Dignitatum

Pour connaître les principales défenses il faut interroger un document administratif romain, plusieurs fois remanié, la *Notitia Dignitatum* (registre des dignitaires) qui donne une liste de dignités civiles

et militaires de l'empire romain tardif (début vers 396, fin de la rédaction entre 425 et 429) ; document connu uniquement par des copies du Moyen-Âge (pour l'empire romain d'Occident, on connaît quatre copies).

-----O---OO---O-----



Fig. 2 : Trois exemplaires de la Notitia dignitatum où sont présentés une page du manuscrit parisien³, de l'édition imprimée Froben et du manuscrit de Munich. Sur ces trois documents sont indiquées les villes de garnison des légions. On peut lire : Alet : Alet
Constantia : Coutances ; Rotomago : Rouen ; Abrincatis : Avranches ; Grannono : ?
(<http://lukeuedasarson.com/DuxArmorici.html>)

Or, si l'on s'appuie sur ce document, le *Litus Saxonicum* ne désigne que la partie anglaise du système défensif. Pour les côtes de la Gaule, il s'agit du *Tractus Armorici* et *Nervicani*.

La difficulté pour utiliser ce document provient du fait qu'un commandement peut être mentionné deux fois et à des endroits différents, ce qui complique son placement dans l'espace et le temps. De même la recherche archéologique ne permet pas encore

de situer précisément tous les lieux mentionnés dans la *Notitia*. Deux exemples sur le littoral qui nous intéresse : où situer *Grannono* que la *Notitia Dignitatum* place sur le littoral saxon ? et quid de *Grannono* ? (Tableau 1). Certains historiens placent, sans preuves, *Grannono* à Cherbourg/*Coriallo* et *Grannono* à Aurigny, ce que réfute Lionel Duhault. Nous verrons un peu plus loin ce qu'il en est plus précisément pour Aurigny.



Sub dispositione viri spectabilis ducis Tractus Armorici et Nervicani (Sous les ordres de l'honorable duc de la division <i>Armoricani et Nervicani</i>)		
<i>Tribunus cohortis primae novae Armoricanae</i> Le tribun de la première cohorte de la <i>Novae Armoricae</i>	<i>Grannona in Litore Saxonico</i> Grannona sur le littoral saxon	
<i>Praefectus Militum Carronensium</i> Le commandant des soldats <i>carronenses</i>	<i>Blabia</i>	Blaye
<i>Praefectus Militum Maurorum Benetorum</i> Le commandant des soldats maures	<i>Benetis</i>	Vannes
<i>Praefectus Militum Maurorum Osmiacorum</i> Le commandant des soldats maures	<i>Osimis</i>	Brest
<i>Praefectus Militum Superventourum</i> Le commandant des soldats-chasseurs	<i>Mannatias</i>	Nantes
<i>Praefectus Militum Martensium</i> Le commandant des soldats de Mars	<i>Aletum</i>	Alet (Saint-Malo)
<i>Praefectus Militum primae Flaviae</i> Le commandant des soldats de la Première (légion) <i>Flaviae</i>	<i>Constantia</i>	Coutances
<i>Praefectus Militum Ursariensium</i> Le commandant des soldats <i>ursarienses</i>	<i>Rotomago</i>	Rouen
<i>Praefectus Militum Dalmatarum</i> Le commandant des soldats <i>dalmates</i>	<i>Abrincatis</i>	Avranches
<i>Praefectus Militum Grannonensium</i> Le commandant des soldats <i>grannonenses</i>	<i>Grannono</i>	?

Tableau 1 : Tableau des entrées dans la Notitia dignitatum concernant le Litus Saxonicum en Lyonnaise II et III

c) Les défenses

La défense des côtes se fait donc par la construction (ou la modernisation) de forteresses, forts, fortins situés le long des côtes de la Mer du Nord et de la Manche. Beaucoup ont disparu, parfois à cause de l'érosion du littoral, parfois détruits ou recouverts par des constructions ou aménagements postérieurs. Si l'on reprend le tableau ci-dessus, les traces de fortifications dans les villes citées sont ténues du fait de l'urbanisation depuis presque 2000 ans.

L'ensemble le plus cohérent, encore en partie visible, se situe en Grande-Bretagne, le long de la côte du Yorkshire, à Huntcliff, Goldsborough, Ravenscar, Scarborough et à Filey, où l'on peut apercevoir des vestiges de ce que les Anglais appellent des *signal station*⁴ qui étaient installés tous les 60 km, le tout formant une chaîne de tours de guet fortifiées⁵. On en a trouvé aussi sur le canal de Bristol, sur la côte d'Exmoor. Ces stations datent de la seconde moitié du IV^e siècle.





Fig. 3 : Reconstitution de la station de signalisation romaine du IV^e siècle de Scarborough (Yorkshire) © Historic England (illustration by Richard Lea) - <https://www.english-heritage.org.uk/visit/places/scarborough-castle/history/significance/>

Tous ces exemples du Yorkshire sont construits selon un plan similaire, étant à peu près carrés, avec les mêmes coins arrondis renforcés par des bastions. Un bâtiment carré, supposé être une tour, se dresse au centre.

Ceux-ci n'étaient pas des forts à proprement parler car leur garnison était réduite et leur fonction première était de prévenir l'arrivée de bateaux ennemis en allumant un feu au sommet de leur tour. On peut aussi remarquer le fossé qui entoure le fortin.

-----O---OO---O-----

d) Et le fort d'Aurigny ?

Pour le Professeur Philip de Jersey, il ne s'agit pas d'un signal station en raison de sa position au fond d'une baie tournée vers le continent et peu adaptée à la surveillance du littoral. Par ailleurs, il présente des caractéristiques quelque peu différentes des fortins du Yorkshire.

Ainsi, on ne trouve pas de fossé entourant le fort d'Aurigny, mais comme le fait remarquer Ph. de Jersey « un fossé creusé dans le sable semble illusoire ».

Bien qu'inconnue jusqu'aux fouilles de 2009, la tour d'Aurigny apparaît plus massive. Plus globalement, les dimensions de ce fort ne correspondent pas, car ce dernier est plus grand. « Le site de l'île semble donc être une version agrandie du même modèle. Il est beaucoup plus complet que ses cousins du Yorkshire » (J. Monaghan) et surtout en bien meilleur état.

De plus, pour L. Duhault, le fort d'Aurigny est bien trop petit pour accueillir une cohorte, même de l'antiquité tardive⁶.

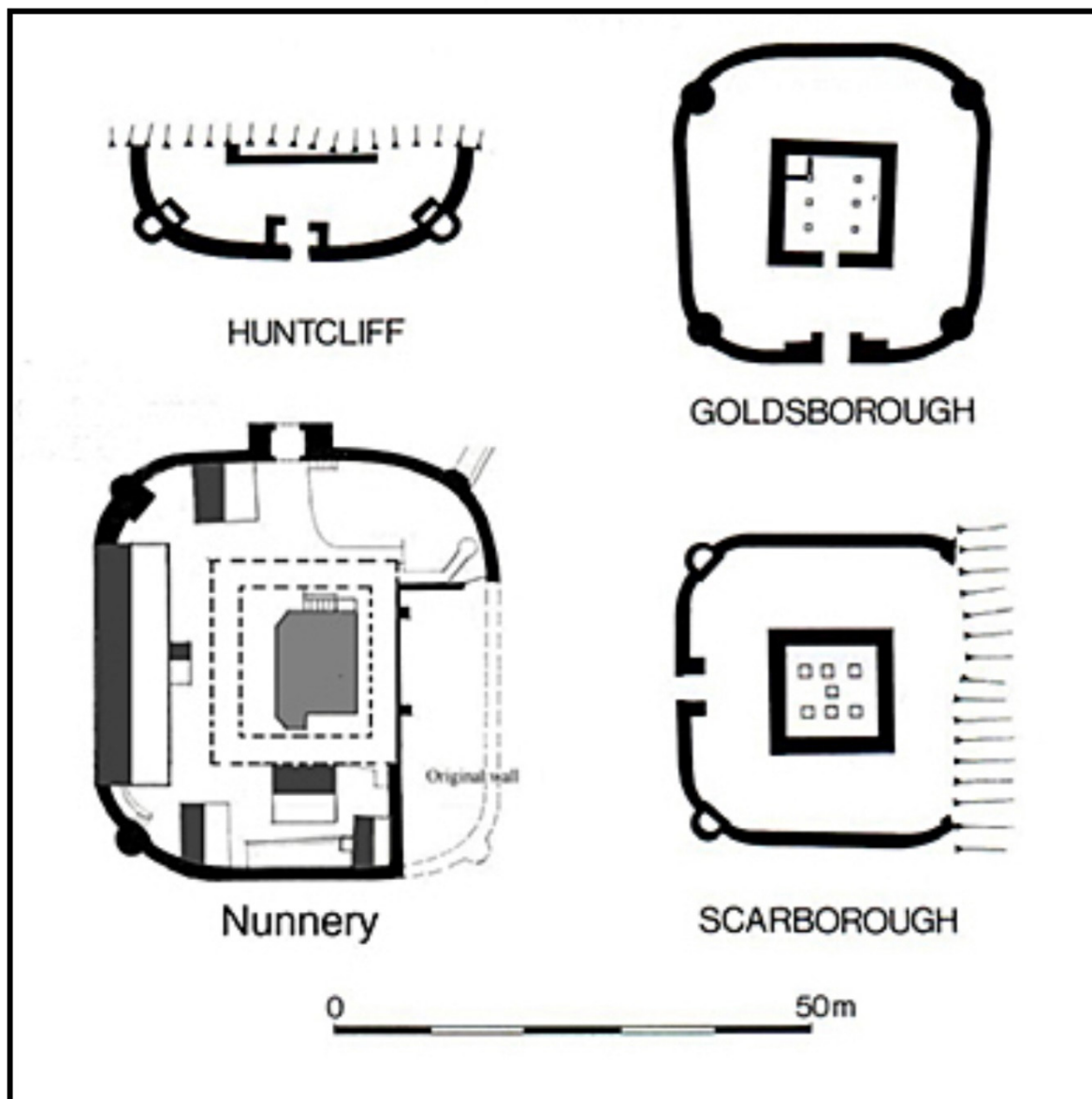


Fig. 4 : Plan de trois des «signal station» du Yorkshire et du fort d'Aurigny «The Nunnery»

Tous les petits forts ont un contour similaire, avec des « bastions » semi-arrondis aux quatre coins

des courtines partiellement incurvées (Trevor Davenport)⁷.

II) Le fort d'Aurigny – « The Nunnery » (le Couvent)

a) Les fortifications

Les vestiges actuels datent de la fin du IV^e siècle, époque au cours de laquelle les incursions saxonnes se faisaient plus nombreuses.

Le fort mesure environ 40 m sur 40 m avec des murs allant jusqu'à 2 m d'épaisseur. Il présente des angles arrondis avec des bastions semi-circulaires qui peuvent avoir été conçus pour installer des catapultes à verrou (balistes). Les murs font près de 2 m de large à la base et 1,3 m jusqu'au niveau du chemin de ronde, qui est à environ 5 m au-dessus du sol. Les fouilles ont révélé

que les murs du fort se poursuivent sur presque 2 m sous la surface moderne, donnant au rempart une hauteur totale de 6,8/7 m. Ses fondations sont constituées d'une couche de pierres de plage arrondies, recouvertes de mortier et construites directement sur le sable. Les fondations en pierre ont été construites sur une double rangée de pieux en bois, une technique romaine courante. Le résultat est un exemple spectaculairement rare d'un rempart romain avec ses créneaux d'origine. À certains endroits le mur est construit en *opus spicatum* (en épi ou en chevron).

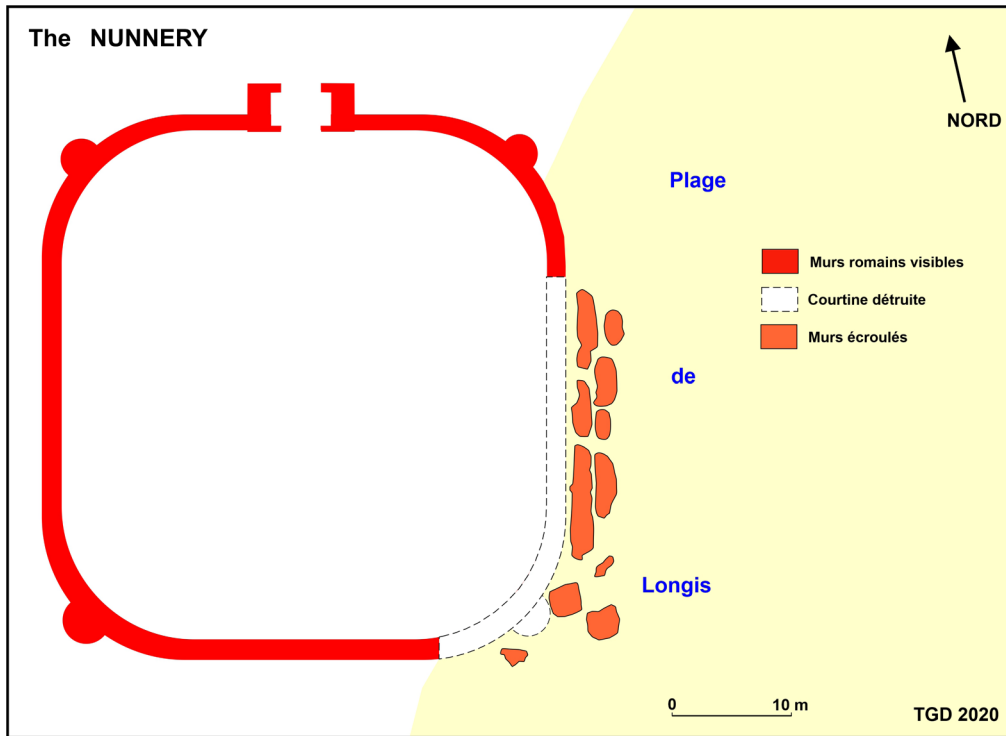


Fig. 5 : L'enceinte du fort à l'époque romaine (Dessin TGD 2020 - DAO Ch. Brémont)

La **courtine est** s'est effondrée à une date non déterminée, peut-être à la fin du Moyen-Âge (sous l'action de la houle, d'un manque de substructions ?). C'est ce qui donne au fort cet aspect en L. Puis elle est

reconstruite, ce qui en fait le mur le plus intéressant à étudier, car il retrace une partie de l'histoire du fort et permet de retrouver la trace d'un bâtiment disparu...



Fig. 6 : Le mur de la courtine est effondré sur la plage (Cliché. Cl. Brémont)

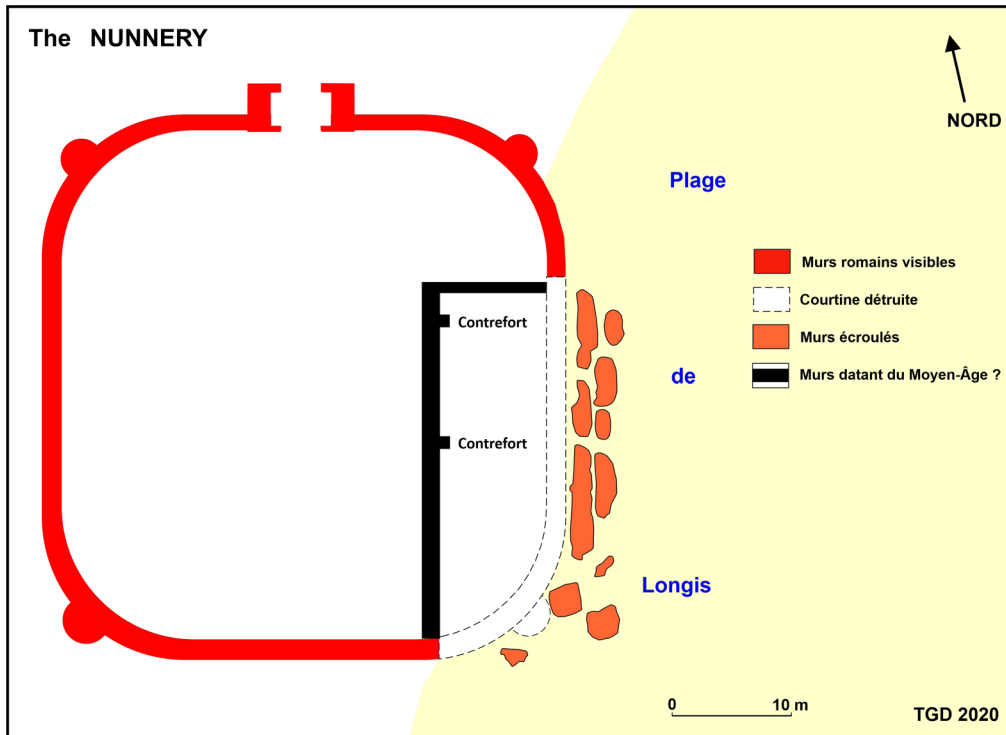


Fig. 7 : Enceinte romaine avec mur possiblement reconstruit au Moyen-Âge (?) (Dessin TGD 2020 - DAO Ch. Brémont)

En 2009, l'attention s'est portée vers ce curieux mur (que l'on considérait comme étant totalement médiéval) soi-disant construit pour remplacer le rempart est effondré. Sa conception n'a pas beaucoup de sens militaire et des observations ont montré que la face extérieure du « nouveau » mur semblait plus

ancienne que le fort qu'il était censé réparer. Était-il possible que la réparation utilise opportunément un bâtiment existant ? Ce mur s'étendant, avec des interruptions, sur environ 17 m et sur une hauteur d'environ 5 m (même si le dernier mètre est plus récent).

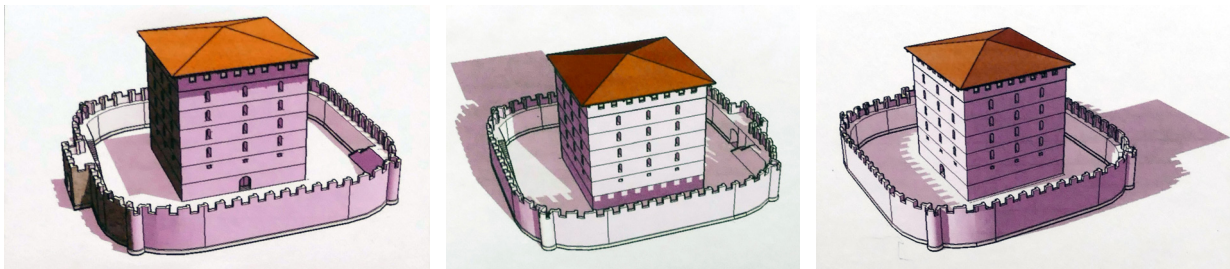


Fig. 8 : Le fort vu sous 3 angles différents (au milieu avec le mur est exposé) (DAO : Musée d'Aurigny)

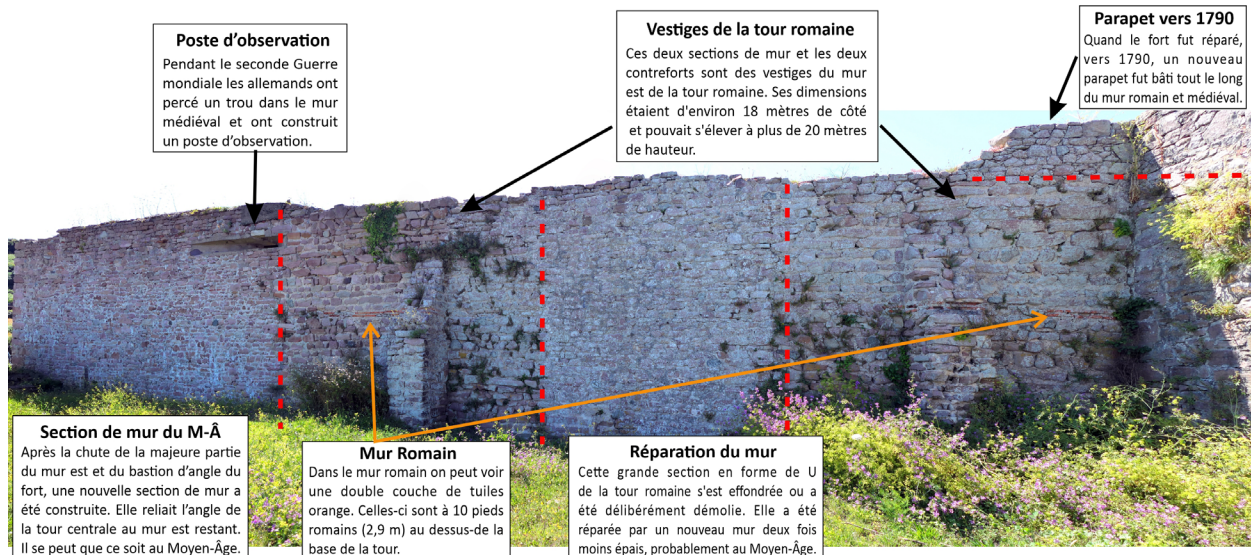


Fig. 9 : Le mur est et ses différents segments (Cliché Cl. Brémont – DAO : Ch. Brémont)

En 2009 les fouilles, menées par le docteur Jason Monaghan, ont porté sur l'intérieur du fort pour mieux comprendre sa construction et savoir s'il peut correspondre au plan des « signal station ».

« En 2009, nous avons prouvé qu'il y avait un bâtiment romain à l'intérieur du couvent et avons commencé à soupçonner qu'il s'agissait d'une tour, car tous les forts du nord de l'Angleterre ont une tour au milieu. » En 2010, nous sommes

retournés spécifiquement pour prouver il y avait une tour là-bas - et « wow ! », il y avait une tour ! Les murs ont 2,8 m d'épaisseur, nous ne savons pas quelle était leur hauteur, mais cela devait être une très grande structure - elle est aussi épaisse que le mur d'Hadrien. La tour mesurait environ 18 m de côté »

Jason Monaghan, Directeur des musées de Guernesey

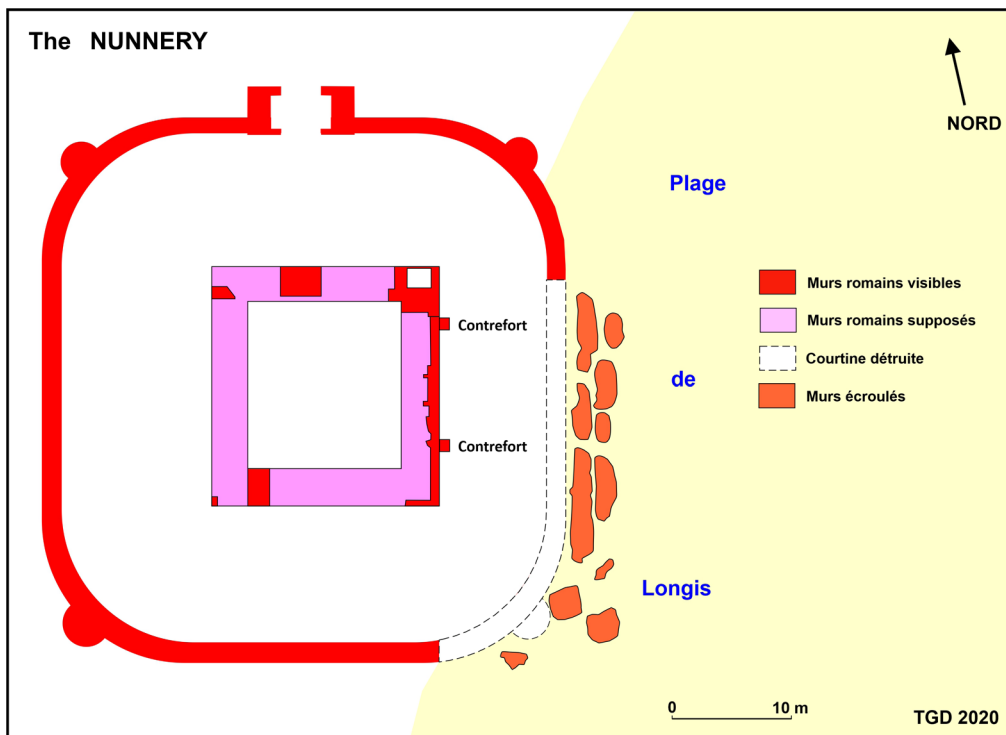


Fig. 10 : Fort, époque romaine, avec tour centrale mise en évidence par les fouilles de 2010 : 18 m de côté, murs de 2,8 m de large (Dessin TGD 2020 - DAO Ch. Brémont)



Fig. 11 : Base du mur de la tour centrale et largeur (Cliché : Dig Alderney)



Fig. 12 : Maquette d'une reconstitution possible de la tour centrale (Cliché Ch. Brémont)

Ces fouilles ont permis de comprendre que ce mur était en fait le mur d'origine de la tour, ce qui explique son ancienneté et sa largeur, comparée à celle du mur

médiéval deux fois moins large. *In fine* tout un pan de cette tour que l'on croyait totalement arasée existe toujours, pour la plus grande joie des archéologues !



Fig. 13 : Mur sud – intérieur. Rempart et chemin de ronde avec une rangée complète de pilastres (à un rang près). (Cliché Ch. Brémont)

Ce **mur sud** est presque intact si ce n'est une ouverture pratiquée par les Allemands pour y faire passer une pièce d'artillerie.



Fig. 14 : Mur sud - extérieur. On peut voir l'ouverture pratiquée par les Allemands permettant de faire sortir un canon. (Cliché Ch. Brémont)

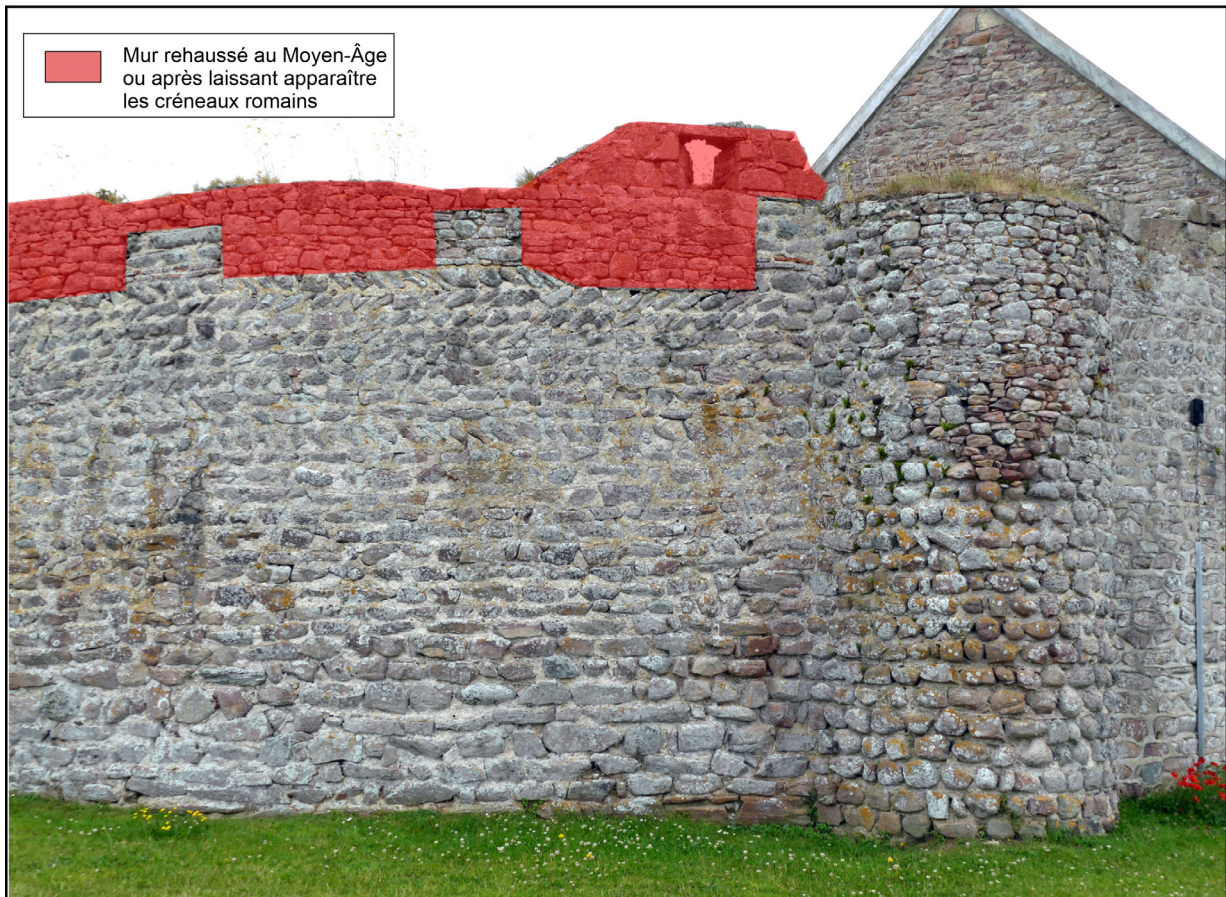


Fig. 15 : Mur nord avec présence de créneaux (Cliché : Ch. Brémont)

Le **mur nord** lui aussi est intéressant car on peut encore y voir la trace des anciens créneaux romains même s'ils ont été comblés à une époque plus récente. Eh

oui, les créneaux au sommet des remparts existaient déjà à l'époque romaine ! On peut aussi y observer la construction en *opus spicatum*.

-----O---OO---O-----

Enfin **la porte d'entrée** fortifiée en saillie du rempart a également été examinée en 2009. Elle a clairement été modifiée au début de l'époque moderne (vers

1790) et donc ne reflète peut-être pas l'original romain.

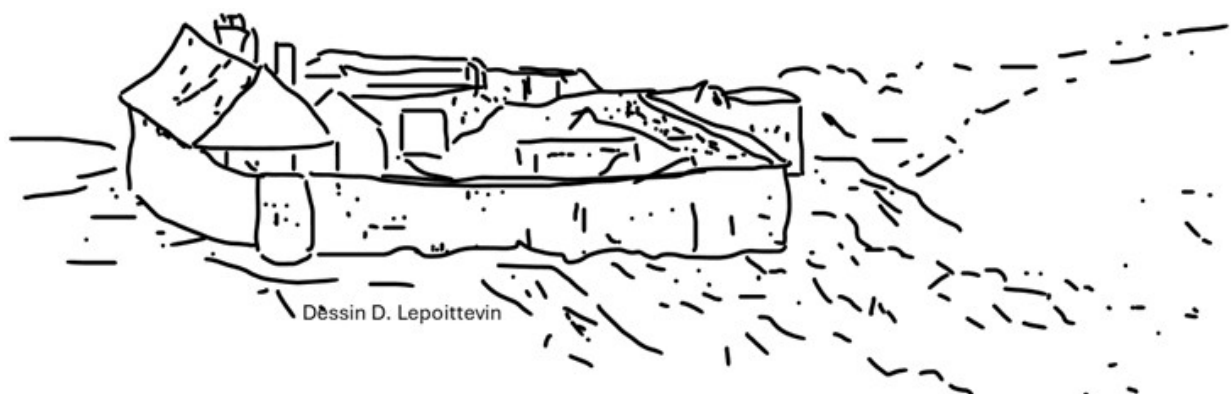




Fig. 16 : Porte d'entrée fortifiée (Cliché : M. Batt)

À quoi pouvait bien servir ce fort ? On a déjà démontré que ce n'était pas une « station de signalisation » car trop bas sur l'horizon (altitude d'environ 10 m) ; pour cela, la colline d'Essex Castel (plus de 60 m d'altitude) située juste derrière aurait été un bien meilleur emplacement.

Il est situé au fond de la baie de Longis qui, jusqu'au XIX^e siècle, fut le seul port naturel de l'île. Jusqu'à ce que l'armée britannique construise un gigantesque brise-lames à Braye en 1850 sur la côte nord.



Fig. 17 : La baie de Longis (Longis bay) avec le fort et le château d'Essex (@Google Earth)

Il fait face aux côtes françaises qui ne sont qu'à 12 km.

J. Monaghan précise :

« Je pense que les Romains y avaient probablement basé quelques navires de guerre et si vous voulez contrôler la voie navigable entre le Cotentin et l'île et empêcher les pirates ou quiconque de passer par là, c'est l'endroit idéal pour le faire. Les Romains utilisaient de petits navires de guerre rapides appelés « picti », peints en bleu, pour les cacher lors de la chasse aux pirates. Le fort aurait été placé sous le commandement d'un général romain connu sous le nom de duc d'Armorique (dux tractus Armorici et Nervicani). En 410, les Romains abandonnèrent la Grande-Bretagne et en 486, les Francs vainquirent les armées

romaines et prirent le contrôle de la Gaule. Nous ne savons pas exactement quand, mais entre 400 et 500, Aurigny a cessé d'être contrôlée par Rome ».

Pour L. Duhault, le fort d'Aurigny ne serait qu'une dépendance de Cherbourg qui lui enverrait une petite *vexillatio*⁸ pour surveiller ce passage maritime. Le port de Longis permettant la rotation des troupes, le ravitaillement et l'alarme rapide du continent⁹.

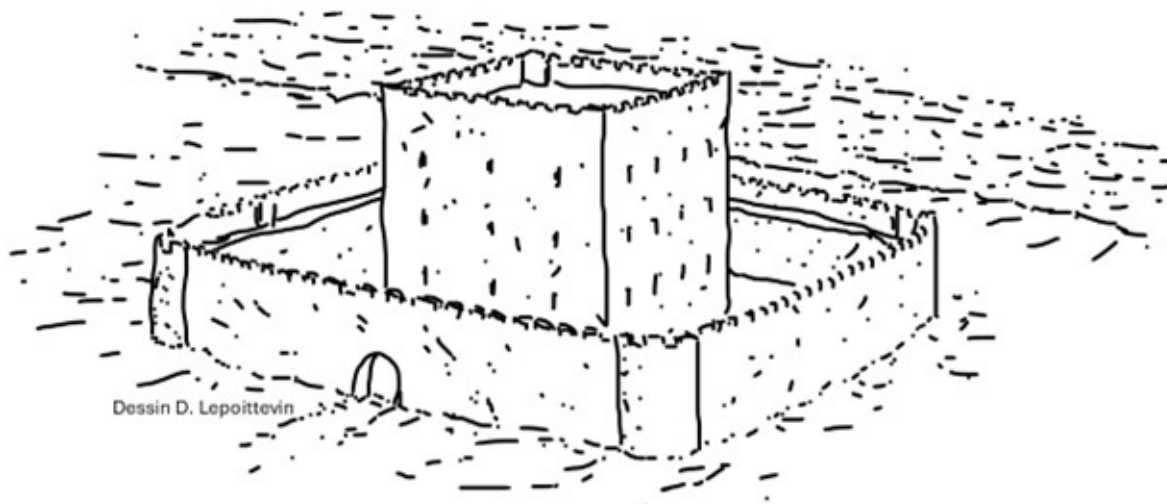
Pour le Dr. J. Monaghan : « Il est possible que les îles anglo-normandes, et donc Aurigny, aient pu être gouvernées depuis la ville romaine de *Constantia* (Coutances) ».

c) Une histoire multiséculaire ; d'un fort romain à un bunker de la seconde Guerre mondiale !

Si le fort est resté seize siècles plus tard encore debout c'est qu'il n'a jamais cessé d'être occupé.

Les fouilles entreprises sur le site depuis le début du XXI^e siècle ont permis de prouver qu'il y avait une construction plus ancienne mais les vestiges actuels datent de la fin du IV^e siècle, époque au cours de laquelle les incursions saxonnes se faisaient plus nombreuses. Après la chute de l'Empire romain, le fort ne semble plus occupé. Il est réutilisé au Moyen-Âge comme fortin, comme le prouve la découverte de nombreux vestiges médiévaux et la « reconstruction » de certaines parties. Ce qui a conduit les antiquaires des XVIII^e et XIX^e siècles à conclure que le fort était d'époque médiévale. Puis,

au XVI^e siècle, il devient la résidence du gouverneur d'Aurigny (famille Chamberlain). En 1793 (époque de la Révolution française) il était en ruine mais il est refortifié par l'armée anglaise. Tout l'intérieur a été démolit et nivelé avec du sable et des décombres par l'armée britannique et ses ingénieurs avant la construction de la caserne, du poste de garde, de la poudrière et du garage actuels. Puis le fort devient une ferme avant que les militaires ne reviennent à l'époque victorienne, à partir de 1852, lorsque la menace suscitée par l'arrivée au pouvoir en France de Napoléon III inquiète l'État-major anglais. À cette occasion c'est toute l'île qui se couvre de forts (plus d'une dizaine et plus de 7 000 soldats).



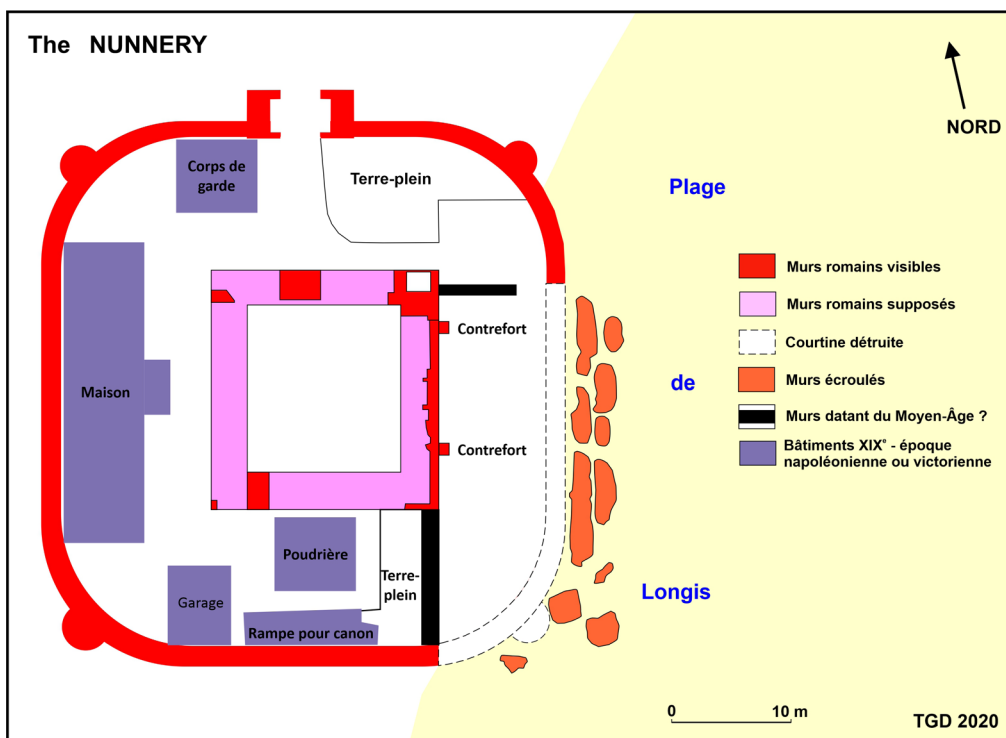


Fig. 18 : Le fort avec les bâtiments du XIX^e siècle (Dessin TGD 2020 - DAO Ch. Brémont)

La tour centrale est arasée et un autre bâtiment occupait le centre du fort. Peut-être un hôpital ? Vers 1906, les bâtiments sont transformés pour être

utilisés par des familles de militaires et puis le fort redevient une ferme.



Fig. 19 : Vue du fort (ferme) vers 1920 - Carte postale ancienne. (le mur sud est intact)
<https://carolynperry.blogspot.com/2011/11/well-preserved-roman-fort-discovered-on.html>

En juin 1940, les Allemands envahissent les îles anglo-normandes. Les habitants d'Aurigny sont évacués (1400 personnes) juste avant que les Allemands ne prennent possession de l'île et ne commencent à la fortifier. Le fort lui-même n'y échappe pas ! L'ancienneté du site n'a pas échappé aux Allemands, ils l'ont ironiquement baptisé le *Piratenschloss* (château des pirates), mais reconnaître qu'il était différent n'a pas empêché qu'il devienne un point

fort de leur mur de l'Atlantique. Plusieurs bunkers y ont été construits dont un au centre du fort. Ils ont inséré soigneusement leur bunker de type 501 dans les ruines de la tour, en utilisant efficacement les murs intérieurs nord et sud comme coffrage pour couler leur béton. Malheureusement, ils ont creusé tout l'intérieur de la tour pour ce faire, détruisant ainsi toute preuve de structures internes ou de sols.

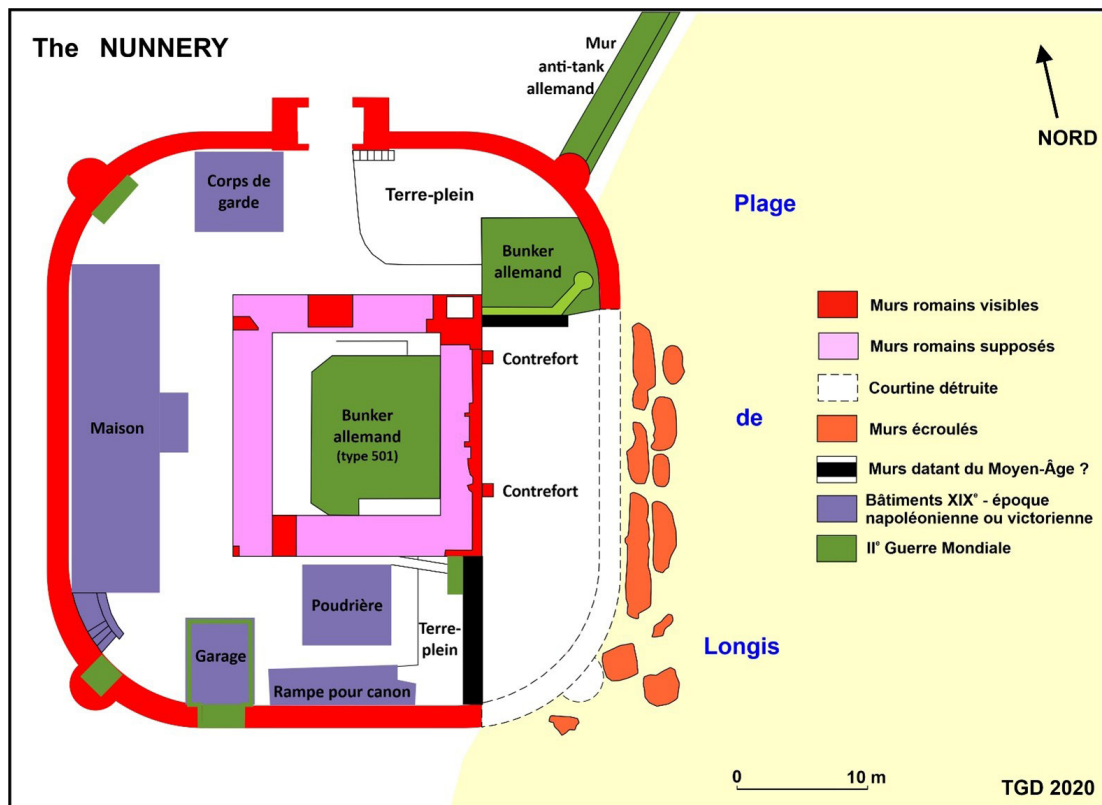


Fig. 20 : Le fort pendant la Seconde Guerre mondiale (Dessin TGD 2020 - DAO Ch. Brémont)

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le fort est rendu à la vie civile. Il devient une colonie de vacances avant d'être une propriété privée dont les occupants laissent les visiteurs libres de se promener à l'intérieur.

Une fois racontée cette histoire multiséculaire, il reste pourtant une question en suspens : pourquoi ce fort est-il appelé « le Couvent » (*The Nunnery*) ? Alors qu'à aucun moment il n'en a été un...

Je laisse la réponse au professeur J. Monaghan : « ce titre est plutôt censé provenir d'une remarque sarcastique sur la conduite des soldats britanniques qui y étaient autrefois en garnison. Mais ce n'est que le dernier d'une série de noms. Le site apparaît comme le *Castrum Longini* sur la plus ancienne carte d'Aurigny du XVI^e siècle, tandis que des documents ultérieurs se réfèrent à *le Fort*, *Fort des Murs* et *les Murs de Bas* ».

-----O---OO---O-----

Pour écrire cet article je tiens à remercier chaleureusement le Dr. **Jason Monaghan** et le Pr. **Philip de Jersey** pour leur aide, envoi de documents par mail et réponses rapides à mes questions.

Merci aussi à Laurent qui a bien voulu assurer la relecture.

-----O---OO---O-----

Notes de renvois

- 1) Cette première partie s'appuie sur l'article de Lionel Duhault, *Le Litus Saxonicum, frontière intérieure : création, évolution et disparition d'une frontière militaire de l'antiquité tardive en Normandie*, Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 2018.
- 2) Rivet & Smith, *Place-Names of Roman Britain*, p 394, 1979
- 3) <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6000569d/f1.item>
- 4) À l'époque romaine, une station de signalisation était une installation militaire distinctive comprenant une tour rectangulaire en pierre ou en bois située dans une petite enceinte. La tour était utilisée pour l'observation des environs et comme plate-forme à partir de laquelle les signaux pouvaient être transmis de tour en tour en utilisant des feux ou de la fumée. (<https://www.oxfordreference.com/>)
- 5) https://www.academia.edu/120801066/Roman_Signal_Stations_on_the_Yorkshire_Coast_They_are_unique_and_without_parallel_in_Britain (en Anglais mais très complet et très documenté avec de nombreuses illustrations).

- 6) L. Duhault, *ibid*, et R. Brulet, 2015, p.599
- 7) La vexillation est une pratique militaire romaine qui vise à détacher un contingent d'une unité plus importante dans l'optique d'une mission précise. Elle est apparue au II^e siècle pour répondre au besoin grandissant d'une meilleure souplesse opérationnelle de la légion. Les empereurs et les généraux ont pu ainsi former des corps expéditionnaires contre le royaume parthe à l'aide de vexillations des légions des frontières du Rhin et du Danube sans pour autant dégarnir ces dernières. Au III^e siècle, cette formule est devenue la règle générale pour former une armée, en réponse à une menace extérieure.
(<https://123dok.net/article/equites-uxillationes-ou-numeri>)
- 8) « *Turrem et castrum* » : *some fresh thoughts on the roman fortlets of the yorkshire coast* », *The Antiquaries Journal* , Volume 102 , September 2022 , pp. 45- 68

Pour aller plus loin

En texte :

- **BBC news** : *Alderney ruin found to be Roman fort* - 25 November 2011 (en anglais) <https://www.bbc.com/news/world-europe-guernsey-15888516>
- **Current archaeology** -Britain's favourite archaeology magazine 2011 (en anglais) <https://archaeology.co.uk/articles/news/alderney-a-new-roman-fort.htm>
- **Bailiwick Express - Guernsey News** : fouilles de 2021 (en anglais) <https://gsy.bailiwickexpress.com/gsy/news/we-do-not-know-if-nunnery-was-ever-fact-nunnery/>
- **Le Figaro** : [https://www.lefigaro.fr/culture/sur-l-ile-d-aurigny-un-bunker-nazi-etait-construit-a-l-exact-emplacem-ent-d-une-tour-romaine-20210908](https://www.lefigaro.fr/culture/sur-l-ile-d-aurigny-un-bunker-nazi-etait-construit-a-l-exact-emplacement-d-une-tour-romaine-20210908)

En images : Voir sur Youtube

- **Vue aérienne du fort** : <https://www.youtube.com/watch?v=OSDn1T7JYao>
- **Fouilles 2011** :
 - Remparts : <https://www.youtube.com/watch?v=mt8i4dW8sYU>
 - Tour : <https://www.youtube.com/watch?v=ogqodMDeDbY>
 - Porte : <https://www.youtube.com/watch?v=4x6RNYA16wQ>
- **Fouilles 2012** - <https://www.youtube.com/watch?v=xfjtF2s5NO4>
- **Fouilles 2021**- <https://www.youtube.com/watch?v=XAdP42sVj9c01>;

Annexe 1

Valentinien lutte contre les barbares

En 367, l'empereur Valentinien envoya une force spéciale pour tenter de maîtriser la situation face aux excursions saxonnes, plaçant Théodose (le père du futur empereur Théodose le Grand) à sa tête. Ammien Marcellin écrit qu'à son arrivée, Théodose « apporta la plus grande aide aux fortunes troublées et confuses des Bretons », notamment en restaurant « les villes et les garnisons... et en protégeant les frontières avec des postes de garde et des ouvrages de défense ».

(1) Valentinien se rendait à la hâte d'Amiens à Trèves, quand il reçut d'affligeantes nouvelles de Bretagne. Les barbares s'étaient combinés pour affamer le pays, qui était réduit aux abois. Ils avaient tué le comte Nectaride, qui commandait sur les côtes, et fait tomber le duc Fullofaud dans une embuscade

(2) Valentinien, très alarmé, chargea d'abord Sévère, comte des domestiques, d'aller remédier autant que possible au mal ; puis il le rappela, et le remplaça par Jovin, qui, à peine arrivé, lui dépêcha Provertuide pour demander qu'on lui envoyât une armée, la situation des affaires n'exigeant pas un moindre développement de forces.

(3) De plus en plus inquiet sur la possession de cette île, l'empereur choisit en dernier lieu pour y commander Théodose, déjà connu par les plus brillants succès, en lui confiant l'élite des légions et des cohortes. Cette expédition paraissait donc s'ouvrir sous les meilleurs auspices.

(4) J'ai déjà, dans le règne de Constance, expliqué de mon mieux le phénomène du flux et du reflux, et donné la description géographique de la Bretagne : je crois donc superflu, d'y revenir. Comme Ulysse chez les Phéaciens, je crains l'ennui des redites.

(5) Mais il est essentiel de noter que les Pictes formaient à cette époque deux corps de peuple, les Dicalydons et les Verturions, qui, de concert avec les belliqueuses peuplades des Attacottes et des Scots, portaient de tous côtés leurs ravages. Dans les parties de l'île plus voisines de la Gaule, les Francs et les Saxons, leurs voisins, opéraient des descentes sur les côtes et faisaient des courses dans l'intérieur, pillant, incendiant, égorgeant tout ce qui leur tombait sous la main.

(6) Telles étaient les calamités qui appelaient aux extrémités du monde cet habile capitaine

pour essayer, la fortune aidant, d'y porter remède. Théodose se rendit sur la plage de Bononie¹, qui n'est séparée du bord opposé que par un étroit bras de mer, dont les marées par leurs alternatives tantôt troublent la surface, et tantôt la laissent unie comme une plaine, et sans aucun danger pour le navigateur. Il s'y embarqua, et prit terre à Rutopie², excellent mouillage à l'autre bord.

(7) De là, suivi des Bataves, des Hérules, des Joviens et des Victorins, troupes habituées à vaincre, il gagne l'ancienne cité de Londres, appelée depuis *Augusta*. Arrivé sur ce point, il divise sa troupe en plusieurs corps, et, tombant sur les partis ennemis chargés de butin, les défait, et leur enlève les hommes et le bétail qu'ils avaient pris.

(8) Restitution en fut faite aux malheureux dépouillés, sauf un léger prélèvement dont il récompensa les fatigues de sa troupe. Il rentra ensuite en triomphe dans la ville, naguère abattue sous la détresse, mais qui se ranimait soudain devant l'espoir qui lui était rendu.

(9) Ce début donna de la confiance à Théodose, sans que sa circonspection en fût diminuée. Comparant ensemble divers plans, il lui sembla que le plus sûr, eu égard à la multiplicité des nations auxquelles il avait affaire et à la dispersion de leurs forces, était de procéder par surprise, et d'accabler en détail des ennemis dont le féroce courage ne laissait pas d'autre chance de succès.

Ammien Marcellin (vers 330 - vers 395), *Histoire de Rome*, livre XXVII

1. Bononie : en latin *Bononia* = Boulogne-sur-Mer (Fig. 1)

2. Rutopie : en latin *Rutupiae* = Richborough (Fig. 1)

Annexe 2

Les îles anglo-normandes et Aurigny dans l'antiquité, par le Dr Jason Monaghan

Aurigny, ou *Riduna*, faisait partie d'un groupe d'îles que les Romains appelaient *Insulae Lenuri*. On ne savait pas grand-chose des Romains dans les îles anglo-normandes jusqu'aux années 1980, lorsque des bâtiments romains ont été découverts à Saint-Pierre-Port et qu'une épave a été trouvée dans son port. Au moins quatre autres épaves romaines sont désormais suspectées autour de Guernesey. Jersey possédait également les restes d'un petit temple (au Pinacle). Les Romains commandés par Jules César conquièrent les côtes voisines de la Gaule en 56 av. J.-C.

Guernesey était davantage située sur une route commerciale empruntée par les navires marchands remontant la côte atlantique de la Gaule et pénétrant dans la Manche. De plus Guernesey possédait un port en eaux profondes. Le nom « Castel » d'une paroisse suggérait « *castra* », le mot romain désignant un fort. Des fouilles à Saint-Pierre-Port, près du vieux marché, ont confirmé que les Romains utilisaient l'île comme base commerciale. Guernesey était peut-être déjà amie avec les Romains avant même la conquête de la Gaule, car des navires chargés d'amphores s'y arrêtaient, transportant du vin romain, de l'huile d'olive, de la sauce de poisson (*garum*) et des poteries. Et cela peut-être dès 120 av. J.-C. Une épave gallo-romaine du III^e siècle a été découverte à l'embouchure du port en 1982. Les îles sont mentionnées dans l'**Itinéraire Antonin** (itinéraire

maritime), datant de la fin du III^e siècle ou du début du IV^e siècle ; il indique qu'un navire quittant *Vectis* (île de Wight) pour se rendre en Gaule passait par un certain nombre d'îles avant d'atteindre *Uxantis* (Ouessant) : parmi elles se trouvent *Riduna*, *Sarnia* et Césarée. *Riduna*, la première mentionnée, a été suggérée comme étant Aurigny ; *Sarnia*, Guernesey ; et *Césarée*, Jersey. Mais est-ce vrai ? La prochaine île visible depuis un navire après *Riduna*-Alderney est Sark – et il y a une similitude incontestable dans le son de « *Sarnia* » et de « Sark ». Cela ferait de Guernesey « *Lesia* » et de Jersey (l'île suivante sur la liste après *Lesia*) « *Andium* ». Et *Lesia* apparaît également dans *la Vie de St Samson* (originaire du pays de Galles), qui a certainement visité Guernesey.

Cependant la plupart des navires auraient évité Jersey car l'île ne disposait pas d'un bon port et se trouvait entourée de récifs dangereux. Les rochers et les courants d'Aurigny étaient également à éviter. Les anciens marins aimant cependant naviguer à vue de la terre, il est donc probable qu'ils aient utilisé Aurigny comme point de navigation lorsqu'ils naviguaient vers le nord depuis Guernesey ou vers le sud hors de la Manche. Les artefacts romains trouvés dans les îles proviennent de France, d'Allemagne et de la Grande-Bretagne modernes ainsi que d'Espagne, Italie, Afrique du Nord et Palestine.



Fig. 21 : Vue d'artiste du fort romain d'Aurigny, tel qu'il devait apparaître à l'Antiquité (même si les bateaux font plutôt vikings...)
(Dessin : Doug Hamon/States of Alderney)





Bas-relief représentant l'arrivée de voyageurs dans une *mansonio* (auberges officielles qui bordaient les voies romaines). Musée de la civilisation romaine, Rome.

La voie Alauna/Portbail

Laurence Jeanne, Christian Duhoux, Nelly et Dominique Lepoittevin

1 – Un réseau de voies mal connu

Le réseau de circulation romain du Cotentin demeure encore très mal renseigné. L'itinéraire le mieux documenté, qui relie *Alauna* (Valognes) à *Cosedia* (Coutances), est attesté archéologiquement par un gué découvert dans le lit de la Douve, au sud d'Hémévez, et par le pont-long d'Etienville qui franchit ce même fleuve et ses marais. Un tronçon de quelques dizaines de mètres appartenant à la voie qui reliait *Alauna* à l'agglomération de Portbail a par ailleurs été mis au jour sur la commune de Valognes, lors d'une fouille préventive prescrite en vue de l'implantation du centre commercial Leclerc¹. Enfin un segment de voie romaine dite de la « chasse ferrée » a été fouillé en 2010 à Saint-Pellerin et les Veys dans le cadre de la construction de la RN174. Au-delà de ces quelques découvertes, le maillage des voies gallo-romaines qui sillonnaient la presqu'île se présente encore sous la forme d'hypothèses. Ces dernières, issues d'une remarquable approche régressive des formes du paysage et des réseaux de circulation anciens menée par Gaël Léon (Inrap) ne demandent pourtant qu'à être confrontées aux données du terrain.

Pour donner suite à une première reconnaissance prometteuse, réalisée en 2021 et à l'origine de la mise au jour d'un tronçon de la voie *Alauna/Coriallo* dans le cours du Merderet², il a été décidé d'élaborer et d'expérimenter une véritable méthode d'investigation. À partir des hypothèses d'itinéraires formulées par G. Léon (Fig. 1), il s'agissait de vérifier

in situ si un franchissement (gué, pont, haut fond...) ou une chaussée subsistait dans le lit des cours d'eau qui jalonnaient le parcours retenu. En suivant ce protocole, l'expérimentation menée courant 2022 sur un tronçon de l'axe *Alauna/Coriallo* puis une section de l'itinéraire *Alauna/Fermanville* s'est révélée à nouveau positive. Les résultats ont autorisé et motivé l'élargissement de cette méthode à l'intégralité du réseau hydrographique du Cotentin. Les investigations seront dorénavant focalisées sur un seul itinéraire et la prospection ciblée sur tous les cours d'eau identifiés sur son parcours. Cette reconnaissance du réseau hydrographique s'accompagnera également d'une observation fine de l'organisation bocagère dans le but de relever de potentiels tronçons fossilisés dans le paysage actuel.

Cet ajustement de méthode a été appliqué, fin juillet 2024, sur l'axe *Alauna/Portbail*.

2 – L'axe Alauna/Portbail

L'itinéraire de cet axe, tel que révélé par les recherches régressives de G. Léon, a été reporté sur les cartes IGN au 1/25000^e. Les Pieux/Barneville-Carteret et Valognes/Utah Beach/Sainte-Mère-Eglise. Les potentiels franchissements de cours d'eau ont été consignés dans un tableau (Tableau 1) et ont fait l'objet d'une prospection. Cette dernière s'est déployée depuis Valognes, vers chaque cours d'eau, en suivant leur ordre d'apparition sur l'itinéraire.

1. Laurent Paez-Rezende et al., « Valognes – La Victoire » [notice archéologique], ADLFI. Archéologie de la France- Informations [En ligne], Normandie, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 08 décembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/24301>

2. Bulletin AAA 2021, page 42, « Prospection sur le Merderet »

Commune	Lieu-dit	Cours d'eau franchi	Zone n°
Colomby	Le Pont/D2	Le Merderet	1
Colomby	La Varanguerie	Ruisseau	2
Magneville/Néhou	Le Gravier	La Douve	3
Saint-Jacques de Néhou	Hameau Pimpant	Ruisseau, affluent de la Soudre	4
Saint-Jacques de Néhou	Le Pont Jacquet	La Soudre	5
Portbail	Le Bissonnet	La Grise	6

Tableau 1 : Liste des franchissements de cours d'eau sur le tracé potentiel de la voie Alauna/Portbail

Zone prospectée n°2-

La zone est située au lieu-dit la Varanguerie. Le ruisseau repéré sur la carte est à sec.

Aucun aménagement n'a été identifié.

Zone prospectée n°3- (fiche d'inventaire n° 2)

Le troisième point se situe à la limite entre Magneville et Néhou, matérialisé à cet endroit par la rivière Douve, au lieu-dit le Gravier. On constate la présence d'un aménagement en fond de rivière, de forme bombée, sur environ 15 m de long. Ce dispositif, qui occupe toute la largeur du lit de la rivière, est constitué en grande partie de dépôts rosâtres, identifiés comme des parois de four métallurgique. L'utilisation de rebuts d'activités liées au travail du fer n'est pas rare dans la constitution des voies anciennes. « Peu coûteuse, faciles à transporter et formant en s'agglomérant une excellente surface de roulement, les scories offraient un matériau de choix pour établir des voies et les recharger ensuite »³. La présence de ce matériau pose la question de possibles activités métallurgiques dans la zone traversée par la voie (cf. *infra*).

En cheminant vers le gué potentiel du hameau Pimpant à Saint-Jacques-de-Néhou, notre attention a été attirée par la configuration du chemin d'exploitation qui débouche sur la rue de Denneville, au carrefour Saint-Jean, sur la commune de Saint-Jacques-de-Néhou. Celui-ci présente une largeur d'environ 15 m, une partie centrale bombée de 5 à 6 m de large et des bas-côtés assimilables à des fossés ; cette description n'est pas sans suggérer le profil d'une ancienne voie romaine (voir fiche d'inventaire n° 3). A partir du carrefour, ce chemin est entièrement praticable sur environ 200 m vers le nord-est puis la végétation, qui repris des droits, le rend totalement inaccessible. Un complément de prospection serait opportun pour

valider la suite du tronçon, en direction de la Barrière du Lude, qui pourrait encore être préservé sur un kilomètre.

Toujours sur l'axe potentiel de cet itinéraire, le chemin d'exploitation se prolonge vers le sud-ouest par la route moderne (rue de Denneville puis rue Saint-Jean-du-Bois) jusqu'au hameau Pimpant où celle-ci engage une boucle vers le sud pour contourner la colline, alors qu'une cavée de 160 m de long la tranche directement dans l'axe de la voie.

La découverte de rebus métallurgiques dans le gué du Gravier pose la question de leur origine, et donc des activités liées au fer dans la zone prospectée.

Dans ce secteur géographique, plusieurs époques géologiques ont conduit à la formation de milieux riches en fer. Deux d'entre elles ont notamment contribué à la constitution de gisements dans le Cotentin : le Dévonien pour le gisement de Diélette, remarquable par sa teneur en fer, et le Silurien, pour ce qui est de la formation d'oolithes (petits grains arrondis ferrugineux) disséminés dans les couches de schistes ou de grès, accessibles en surface en plusieurs lieux de la presqu'île, dont Fierville-les-Mines^{4 5 6}

L'exploitation de ces gisements, souvent pratiquée de façon ancestrale, a laissé son empreinte dans la toponymie. Ainsi les « Ferrière » ou « Ferron » sont la plupart du temps la marque de sites d'extraction et de traitement du minerai remontant souvent à l'Antiquité. À noter également les dérivés du latin *fabrica* « atelier, forge » du type « La Forge » ou « Les Forges », même si cette terminologie peut évoquer aussi bien l'activité que le fourneau lui-même, l'atelier routier ou encore le lieu de production du métal. Les dérivés de *furnus* « four » sont à considérer, avec quelques précautions d'usages, les « Fours » ou « Fourneaux » pouvant désigner des fours à charbon, à chaux ou des tuileries. Enfin les adjectifs de couleur

3. Coulon Gérard, *Quand la Brenne était romaine*, Joué-lès-Tours, éd. Alan Sutton, 2001

4. Bulletin de la Société de l'industrie minière – p. 241/242, Société de l'industrie minière, Saint-Etienne - 1888

5. Mémoires de la Société Nationale des Sciences Naturelles de Cherbourg, p. 283/284; Société Nationale des Sciences Naturelles (Cherbourg) - 1869

6. Halbout Patrick, Pilet Christian, Vaudour Catherine. *Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie. Du Ier au XV^e siècle*. In: Cahier des Annales de Normandie n°20, 1986, p. 20. Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie. Du Ier au XV^e siècle



noire ou rouge, tels que « la Terre Noire » ou « le Fossé Rouge »⁷, sont également parfois révélateurs. Une étude des microtoponymes (noms donnés aux parcelles agricoles) a été engagée sur les communes traversées ou à proximité de l'axe potentiel de la voie : Golleville, Magneville, Néhou, Saint-Jacques-

de-Néhou, Bricquebec (pour la partie en contact avec Fierville et Saint-Jacques), Besneville et Fierville-les-Mines. Les toponymes qui répondent aux critères recherchés ont été inventoriés dans le tableau ci-après.

Commune	Toponyme	Parcelle
GOLLEVILLE	Le clos de la Forge	OC 050
	Le grand clos du Fourneau	OA 049
	Le petit clos du Fourneau	OA 047
	Le clos du vieux Fourneau	OA 0030
	Le hameau des Forges	Lieu-dit
MAGNEVILLE	Le clos du Fourneau	OC 0089
	Le clos du Ferage	OA 0766
NEHOUE	Le clos Ferron	OE 015
	Le grand clos Ferron	OF 587, 588 et 590
	La pièce Fourneau	OA 46 et 56
	La pièce du Fourneau	OE 0121
	Le clos de la Forge	OF 1061
	Le pré Féron	OF 350
	Le clos Féron	OF 351
	Le clos de l'hôtel Rose	OF 852 à 854
	Les forges Vardon	OB 049, OB 068 à OB 081, OB 083 à OB 086, OA 110, OA 731 et OA 735,
	Le clos des Forges	OA 104
SAINT-JACQUES-DE-NEHOUE	La Ferrière	OC 0223 et 0224, OC 0210 à 0213, OC 0215 et 0216
	La jannière au Fourneau	OC 0149
	La noire Mare	OB 0464 à 0468
	La noire Mare du Fourneau	OB 0463
	Le clos du Fourneau	OC 0127
BRICQUEBEC	Clos du Fourneau de bas	OA 0305
	La Ferrière aux Martins	OA 0303 et 0304
	Clos de la Ferrière	OA 0302
	La Petite Ferrière	OA 0306
	La Grande Ferrière	OA 0337
	Lande de la Ferrière	OA 0331 et 0332, 0334 à 0336, 0338
BESNEVILLE	Le pré de Fer de bas	OC 0128 et 0129
	Le pré de Fer de haut	OC 0126 et 0127
	Les fosses Oranges	OD 0015, OD 0029 à 0031
FIERVILLE-LES-MINES	La pièce du Fourneau	OC 0684 et 0686
	La Ferrière	ZH 0054, 0058, 0068 à 0071

Tableau 2 : Liste des toponymes appartenant au registre lexical du fer.

La distribution spatiale de ces microtoponymes (Fig. 1) semble mettre en évidence plusieurs pôles d'exploitation métallurgique, de part et d'autre de la voie Alauna/Portbail.

7. Gendron Stéphane, *La toponymie des voies romaines et médiévales*, éd. Errance, 2006, p. 95 à 99.

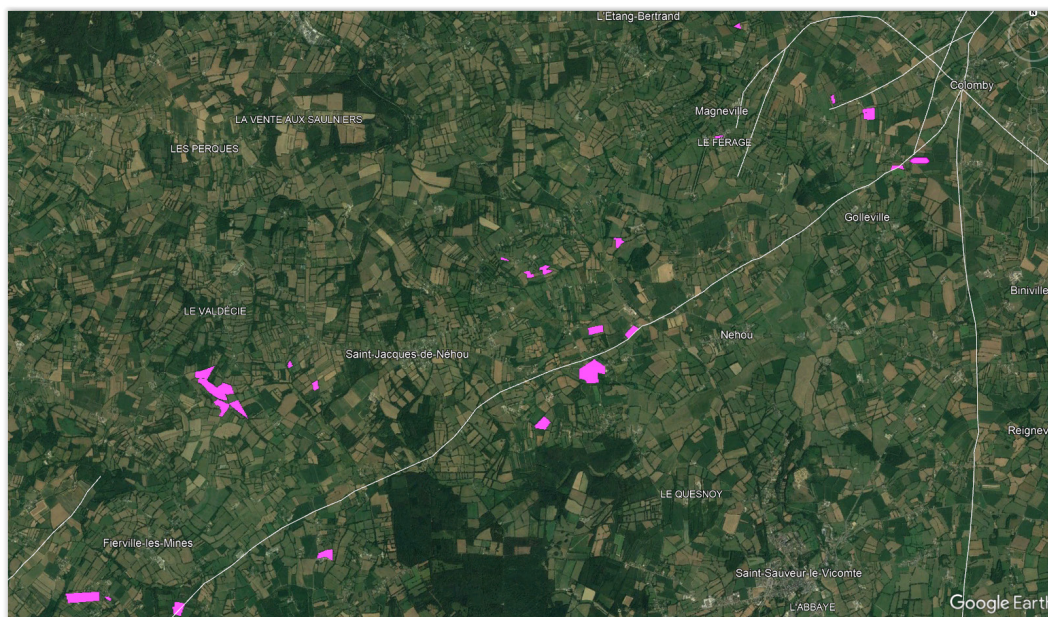


Fig. 1 : Distribution spatiale des toponymes se rapportant au fer (parcelles en rose) le long de la voie Alauna/Portbail

S'il paraît probable que la plupart de ces toponymes suggèrent une activité métallurgique, il est beaucoup plus délicat de déterminer la période de fonctionnement de ces exploitations potentielles. Fourneaux et forges se sont sans doute succédé depuis la protohistoire et l'antiquité sur les zones riches en fer jusqu'à l'épuisement des gisements. Gérard Cordier⁸ avance quatre critères souvent retenus pour conforter l'hypothèse de l'ancienneté de ces sites d'exploitation ferriers, tout en insistant sur la difficulté à recouper ces arguments avec des témoignages archéologiques.

Le premier de ces critères pointe la carence de témoignages historiques relatifs à l'exploitation de ces zones ferrifères. « L'histoire de notre province garde le plus profond silence sur ces activités métallurgiques » écrivent Chevalier et Charlot dans leur étude sur la Touraine⁹. Concernant les communes impliquées dans notre recherche, l'abbé Lebretonchel écrit, dans son histoire de la paroisse de Néhou¹⁰ : « La seule branche d'industrie que possède la commune est la fabrication de la poterie et de la brique ». Il cite à nouveau la mention de plusieurs fours de potiers dans la succession de Guillaume de Veron en 1283 et l'existence de 5 droits d'usage de la forêt au profit de potiers en 1666. Aucune exploitation d'une ressource minière n'est évoquée. De son côté, Jean Barros¹¹, indique que : « les métiers du fer n'ont pas laissé de traces dans les registres de catholicité de Fierville, pas même dans ceux du XVIII^e siècle, époque où les professions des paroissiens sont mentionnées dans les actes ». La carte de Cassini, qui date de la fin XVIII^e siècle, illustre la présence de mines de fer

sur la commune de Fierville, au niveau des hameaux Daumaille (sud-ouest de la commune), mais nous ne disposons d'aucun document relatif à leur exploitation. Notons que Fierville ne devient Fierville-les-Mines qu'en 1935, pour résoudre les problèmes d'homonymie avec d'autres communes normandes du même nom, du fait même de la présence des mines signalées sur cette carte. De Gerville écrit en 1854 que les forges de Lonlay (c'est-à-dire les forges de Tamerville, confiée entre 1666 et 1676 à Jacques de Lonlay) recevaient du minerai de Fierville, de Saint-Maurice et de la Haye-d'Hectot. Malheureusement, il ne cite aucune de ses sources. Ses propos seront ensuite repris, quasiment au mot près, de nombreuses fois, sans plus de précision, comme l'attestent les mémoires du 27^e congrès scientifique de France, tenu à Cherbourg en septembre 1860, ou encore le bulletin de la Société de l'industrie minière en 1888.

Le deuxième critère est la forte densité des scories « antiques » dans les zones d'exploitation ancienne, dont la teneur résiduelle en métal atteste de « l'enfance de la métallurgie » et les rend susceptibles de retraitements. La présence de scories métalliques, mentionnée par de Gerville en 1830 au niveau de la Lande des Vaux (1200 m au nord du bourg), sur la commune de Saint-Jacques-de-Néhou, constituait jusqu'alors le seul témoignage d'une activité métallurgique dans notre zone de recherche. La prospection de juillet 2024, qui a révélé la présence de dépôts métalliques dans le remblai du gué du Gravier, entre Magneville et Néhou, montre que de tels dépôts restent sans doute encore à découvrir.

8. Cordier Gérard. *Toponymie paléosidéurgique de la Touraine*. In: *Norois*, n°119, Juillet-Septembre 1983. pp. 421-433.

9. Chevalier (C.) et Charlot (G.). — *Études sur la Touraine, Hydrographie, Géologie, Agronomie, Statistique*. Tours, 1858.

10. Lebretonchel Michel-Jean-Étienne, *Histoire de la paroisse de Néhou depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Noblet, 1835.

11. Barros Jean, *Le canton de Barneville-Carteret (côtes des Isles)*, t.1 *le patrimoine*, éd. de la côte des Isles, 1991.



Le troisième critère est le voisinage de voies romaines censées permettre l'écoulement des produits. Le tracé potentiel de la voie *Alauna*/Portbail, en cours d'identification, semble bien être en mesure de desservir les centres de production de fer et d'alimenter les pôles d'artisanat de la capitale *Alauna*.

Le dernier critère est l'éloignement de points d'eau propres à fournir l'énergie hydraulique, nécessaire à la mise en œuvre des forges « modernes » apparues

vers le XV^e siècle, ceci plaidant en faveur de « forges à bras » ou forges dites « catalanes ». L'examen de la position des microtoponymes « Fourneau » sur Fierville-les-Mines, Saint-Jacques-de-Néhou, Néhou et Golleville (Fig. 2) les montre placés près de la source de ruisseaux, a priori peu capables de mouvoir des machines hydrauliques. Là encore, une reconnaissance de terrain serait à envisager pour compléter ce début d'analyse.



Fig. 2 : Position des microtoponymes « Fourneau » par rapport aux cours d'eau (extrait IGN)

Zone prospectée n°4- (fiche d'inventaire n° 4)

Au débouché de cette cavée, qui tranche la colline, la voie traverserait un ruisseau, affluent de la Soudre. Envahie par la végétation, cette 4^e zone a été difficile à reconnaître même si un aplat de cailloutis semble tapisser le lit du ruisseau dans l'axe de la voie.

Zone prospectée n°5- (fiche d'inventaire n° 5)

Pour cette zone, le lit de la Soudre est constitué d'une plage de galets sur une quinzaine de mètres de long et des aménagements de gros moellons sont présents de part et d'autre de la rivière. Le positionnement de ces aménagements par rapport à l'axe de la voie et leur interprétation devront être précisés par une prospection complémentaire.

Zone n°6

Cette zone reste à prospecter.

3 – Un tracé adapté au relief ?

Si les voies romaines sont généralement constituées d'une succession de segments de droite, il n'est pas rare que, confronté à la réalité du terrain, leur tracé s'adapte pour faciliter un franchissement d'obstacles ou de relief se présentant sur leur parcours.

Ce cas de figure pourrait éventuellement se poser pour la portion de voie située entre le pont de l'Etrille (Néhou) et le Carrefour Saint-Jean (Saint-Jacques-de-

Néhou). L'orthodrome entre ces deux points (Fig. 3) franchirait en effet la vallée d'un ruisseau, affluent de la Soudre, avec une pente maximale de 29%. Ce pendage poserait alors de grandes difficultés aux attelages antiques, notamment chargés de marchandises, pour lesquels une pente maximale de 15% était prise en compte.

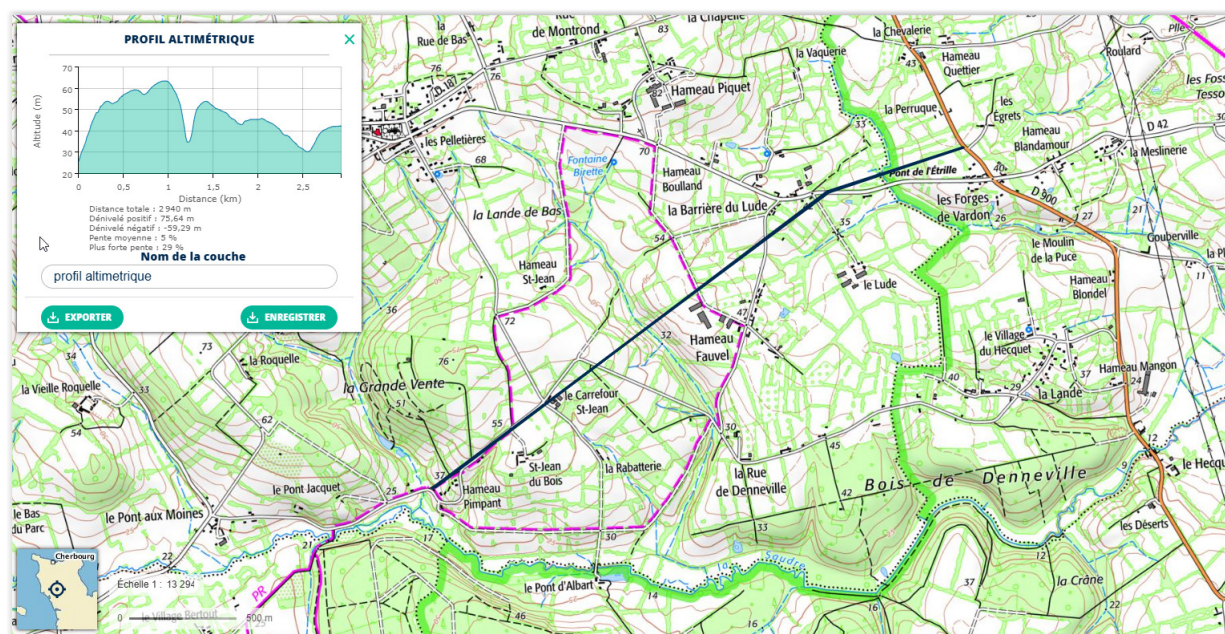


Fig. 3 : Profil altimétrique de l'orthodrome entre le Carrefour Saint-Jean et le pont de l'Etrille

À partir du carrefour Saint-Jean, le tronçon semble s'infléchir vers le nord et franchir le ruisseau dans une zone de moindre pente. La pente maximale de ce parcours est alors de 16% (Fig. 4), un pendage

cette fois-ci compatible avec le transport de charges en char à bœufs. Ainsi la cavée du hameau Pimpant présente une pente régulière de 12%.



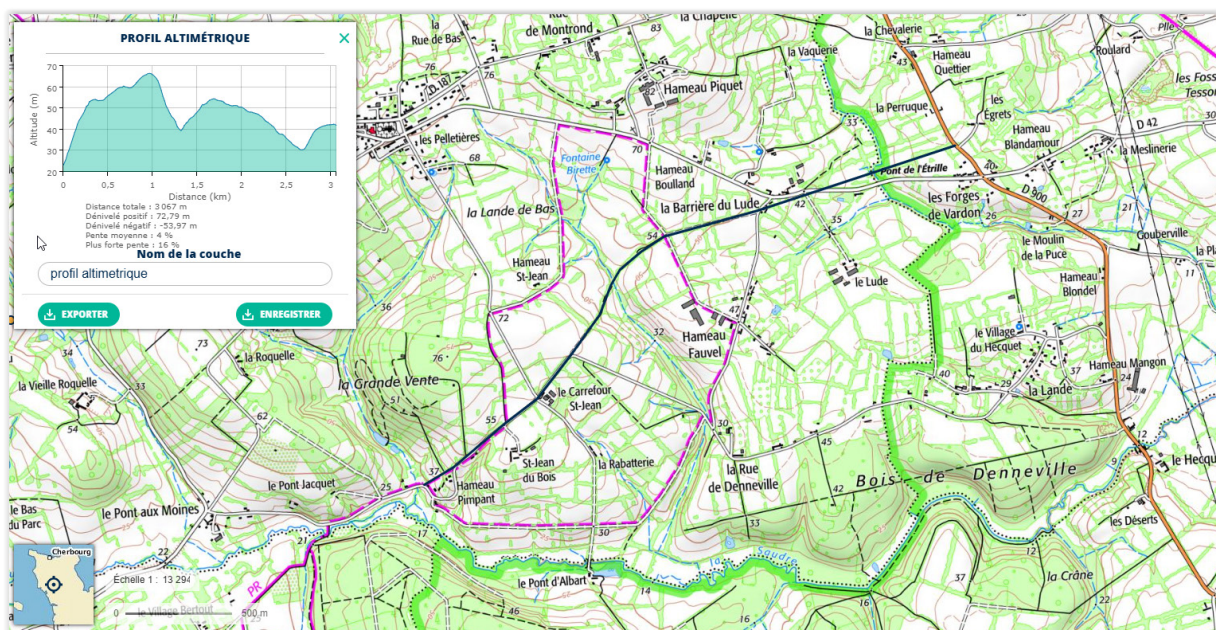


Fig. 4 : Profil altimétrique de la voie entre le Carrefour Saint-Jean et le pont de l'Etrille

4 – Des prospections à poursuivre...

Si l'existence de sites d'exploitation du fer de la zone prospectée est attestée par l'ancrage toponymique, leur calage chronologique ne pourrait être précisé que par le biais de prospections complémentaires, susceptibles de livrer des indices de sites sous la forme de mobiliers (scories...) ou de structures. Dans l'hypothèse où certains de ces pôles d'exploitation remonteraient à l'antiquité, nous pourrions alors envisager l'axe Portbail/Alauna, à la fois comme l'itinéraire d'un port important vers la capitale, mais aussi comme une route du fer, acheminant des lingots

produits localement pour fournir la matière première aux artisans ferronniers de la capitale ou bien encore des biens manufacturés, produits directement sur place, et destinés à être vendus sur les étals du forum. L'année 2025 devrait voir la poursuite de la prospection de l'axe Alauna/Portbail avec notamment des investigations complémentaires sur le segment potentiel, situé entre la barrière du Lude et le carrefour Saint-Jean, intégralement masqué par la végétation.



Fig. 5 : La voie au carrefour Saint-Jean, à Saint-Jacques-de-Néhou

Fiche d'inventaire n°1

Nature de l'opération : prospection thématique 2024

Commune : Colomby

Lieu-dit : Le Pont

Coordonnées : 49.469190 / -1.483135

Cadastre : zone rivière (non cadastrée), entre OD 056 et 057

Description : présence, en amont du pont actuel sur le Merderet, d'un aménagement en galets, de forme bombée, sur environ 8 à 10 m de long. Cet aménagement occupe environ 2 tiers de la largeur du lit de la rivière, le côté intérieur du méandre présentant une zone de plus grande profondeur (recreusement ?). Positionné sur le tracé supposé de la voie antique Alauna/Portbail, cet aménagement répond à la description d'un gué.

On note également, au pied du pont actuel, en amont, la présence de chaque côté de la rivière d'aménagements en moellons.

Localisation IGN :

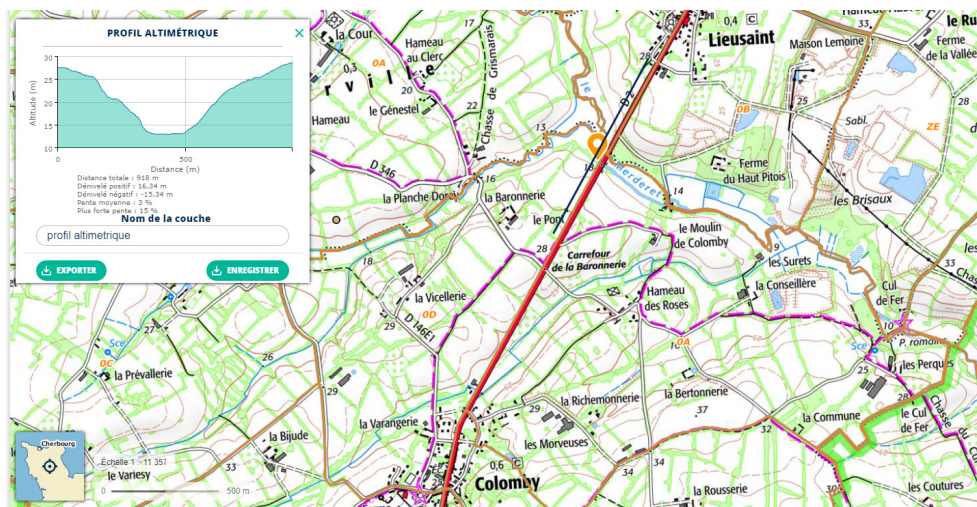


Fig. 6 : Extrait carte topographique IGN et profil altimétrique



Fig. 7 et 8 : Aménagement en galets, de forme bombée, sur environ 8 à 10 m de long



Fig. 9 et 10 : Aménagements en moellons au pied du pont actuel (photos prises depuis le pont)

Fiche d'inventaire n°2

Nature de l'opération : prospection thématique 2024

Commune : Limite entre Magneville et Néhou

Lieu-dit : Le Gravier

Coordonnées : 49.437139/-1.527746

Cadastre : zone rivière (non cadastrée), entre Magneville OB 0001 et Néhou OG 0500

Description : présence d'un aménagement en fond de rivière, de forme bombée, sur environ 15 m de long. Cet aménagement occupe toute la largeur du lit de la rivière. Il est constitué de dépôts rosâtres, identifiés comme des scories et parois de four métallurgique. Positionné sur le tracé supposé de la voie antique *Alauna/Portbail*, cet aménagement répond à la description d'un gué. À noter, à 400 m à l'ouest du franchissement, la découverte d'une dalle en calcaire coquillier en bordure d'un pré (commune de Néhou, parcelle OG 209).

Localisation IGN :

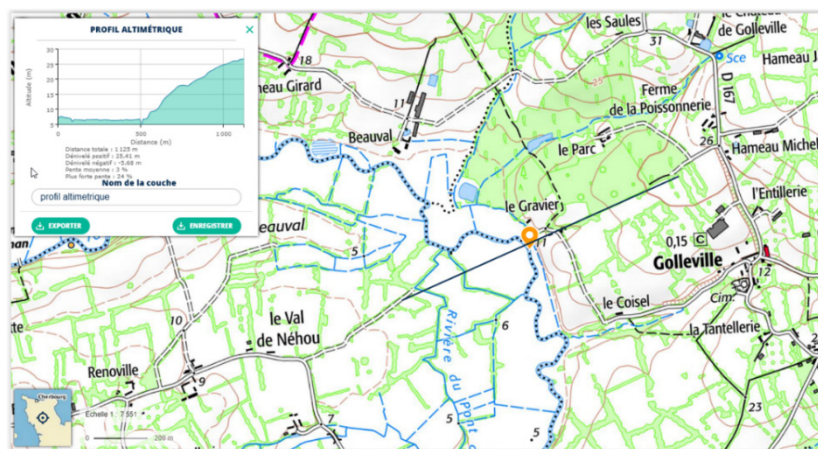


Fig. 11 : Extrait carte topographique IGN et profil altimétrique



Fig. 12 : Vue générale du gué



Fig. 13 : Le remblai de déchets métalliques de couleur rosée



Fig. 14 : Échantillon de remblai



Fig. 15 : Dalle de calcaire coquillier

Fiche d'inventaire n°3

Nature de l'opération : prospection thématique

Commune : Saint-Jacques-de-Néhou

Lieu-dit : Carrefour Saint-Jean

Coordonnées : 49.408900 / -1.600562

Cadastre : entre OB787 et 788

Description : Chemin d'exploitation présentant une largeur d'environ 15 m, une partie centrale bombée de 5 à 6 m de large et des bas-côtés assimilables à des fossés. À noter, également, l'observation d'une chaussée constituée de petits galets ; ces caractéristiques semblent correspondre au profil d'une voie romaine.

Localisation IGN :

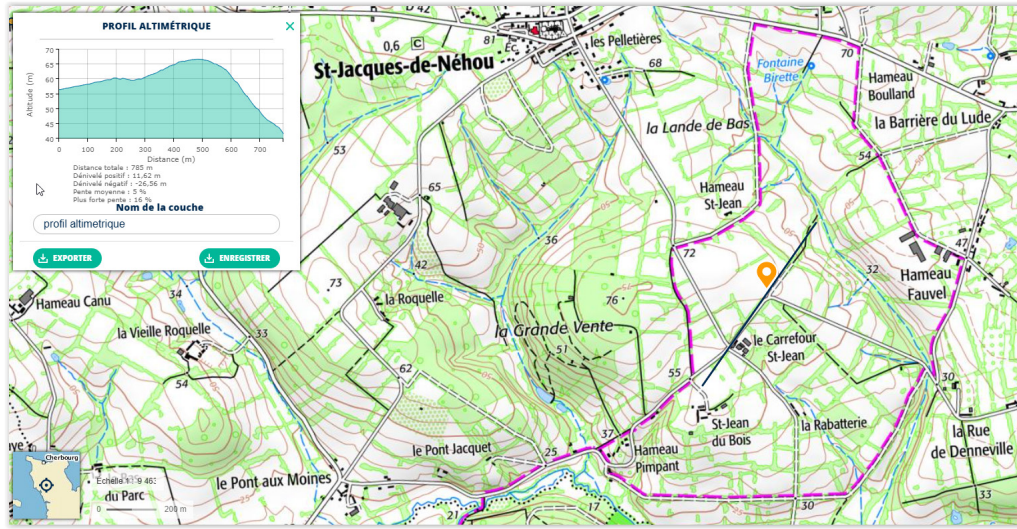


Fig. 16 : Extrait carte topographique IGN et profil altimétrique



Fig. 17 et 18 : La voie, au carrefour Saint-Jean (à noter le bombé de la partie centrale)



Fig. 19 et 20 : La partie basse de la voie, envahie par la végétation, et le cailloutis affleurant

Fiche d'inventaire n°4

Nature de l'opération : prospection thématique

Commune : Saint-Jacques-de-Néhou

Lieu-dit : Hameau Pimpant

Coordonnées : 49.402554 / -1.611185

Cadastre : entre OB 641 et 647

Description : zone de cailloutis semblant occuper le lit du ruisseau dans l'axe de la voie, juste en pied de cavée.

Localisation IGN :

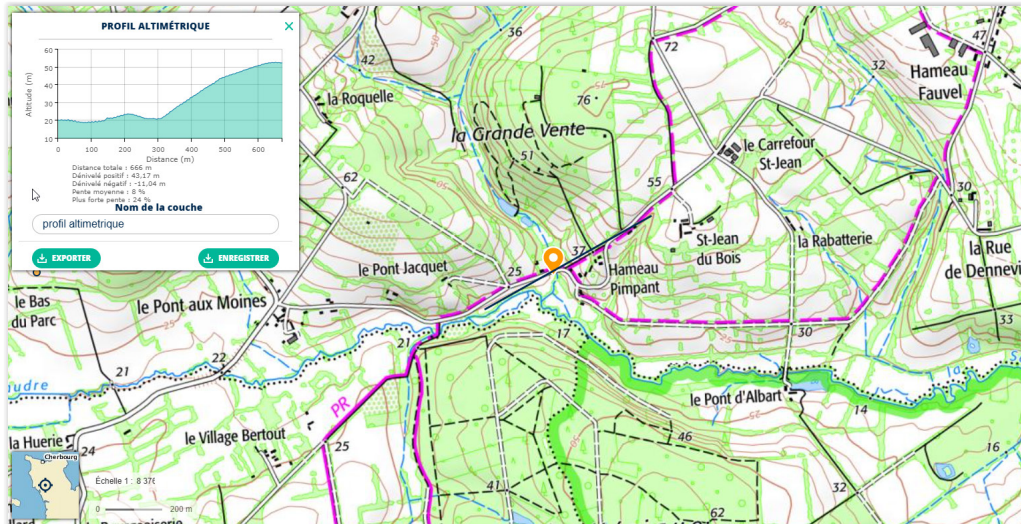


Fig. 21 : Extrait carte topographique IGN et profil altimétrique



Fig. 22 : La cavée du hameau Pimpant



Fig. 23 : Zone de cailloutis dans le ruisseau

Fiche d'inventaire n°5

Nature de l'opération : prospection thématique

Commune : Saint-Jacques-de-Néhou

Lieu-dit : le Pont Jacquet

Coordonnées : 49.401537 / -1.614049

Cadastre : entre OB 642 et 644

Description : plage de galets constituant le lit de la Soudre sur une quinzaine de mètres de long et présence d'aménagements de gros moellons de part et d'autre de la rivière. Le positionnement de ces aménagements par rapport à l'axe de la voie et leur interprétation seront à confirmer. Il semblerait que le ruisseau ait subi une stabilisation de ses berges et de nombreux aménagements qu'il reste à identifier et à dater.

Localisation IGN :

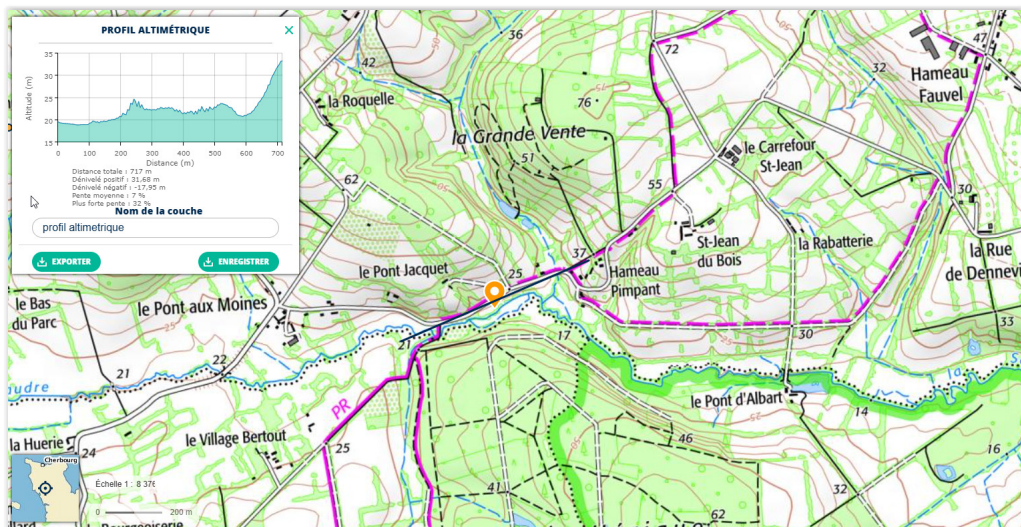


Fig.24 : Extrait carte topographique IGN et profil altimétrique



Fig. 25 et 26 : Plage de galets en fond de rivière



Fig. 27 et 28 : Aménagements de gros moellons de part et d'autre de la rivière

Le diagnostic 2024 de la carrière du Haut-Pitois

Jean-Luc Lamache (INRAP)

Le diagnostic archéologique préventif réalisé en septembre 2024 sur les communes de Flottemanville-Bocage et Hémevez s'inscrit dans le suivi des extensions de la sablière « SABCO ». Il s'agit de la septième opération de diagnostic sur ce secteur de l'exploitation. La prescription émise par le service

régional de l'archéologie correspond à une surface totale de 8,3 ha. Localisées à environ 4 km au sud de Valognes, les parcelles se situent sur un plateau surplombant la petite vallée du Merderet, à l'écart des bourgs de Flottemanville-Bocage et d'Hémevez (Fig. 1).

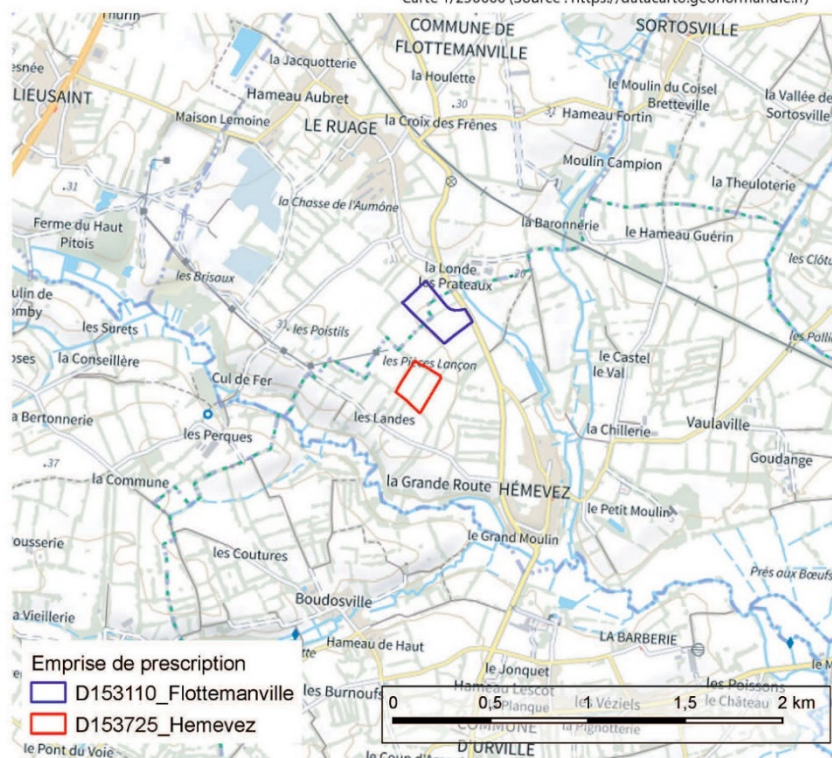
Localisation de l'opération



0 100 200 km
Normandie,
Manche,
Flottemanville/Hémevez,
Extension sablière du Haut Pitois, Tranche 2



0 5 10 km
PARC NATUREL RÉGIONAL
MARAIS DU COTENTIN ET DU
Carte 1/250000 (Source : <https://datacarto.geonormandie.fr>)



Emprise de prescription
D153110_Flottemanville
D153725_Hémevez
0 0,5 1 1,5 2 km
SCAN 25 de la région Basse-Normandie (Sources : <https://datacarto.geonormandie.fr>)

Fig. 1 : Flottemanville/Hémevez (Manche) – Localisation des diagnostics. (SIG J-M Palluau, Inrap)
SCAN 25 de la région Basse-Normandie (Sources : <https://datacarto.geonormandie.fr>)

Un territoire connu de l'archéologie préventive

La carte archéologique du service régional de l'archéologie recense de multiples sites et indices de sites sur les communes de Lieusaint, Colomby, Flottemanville et Hémevez. Outre le patrimoine architectural médiéval et moderne, cette carte s'est grandement enrichie depuis le début des investigations préventives en 2004 (Fig. 2). L'ensemble de ces indices couvre toutes les périodes historiques et protohistoriques.

Les entités identifiées par l'archéologie préventive mettent en lumière un réseau d'habitats et de structures organisant le paysage autour de la vallée du Merderet depuis la Protohistoire ancienne. Les habitats, le plus souvent enclos (Paez-Rezende, 2012, 2019 ; (Hérard, 2023) témoignent d'activités agropastorales et de la transformation de production (moulin, four) (Bernard, 2011).

Il faut noter que, dans les environs immédiats de l'emprise, deux habitats enclos ont été identifiés. Le premier situé à 600 m à l'ouest, diagnostiqué en 2012 (Paez-Rezende, 2012) (Fig. 3) correspond à une enceinte de La Tène moyenne et finale. La fouille partielle de cet établissement (Godard, 2013) a révélé une phase plus ancienne (Tène ancienne) et une fin de fréquentation durant la période gallo-romaine. Le second, distant de 400 m à l'ouest est un enclos de l'âge du Bronze d'environ 4500 m² livrant de la céramique et du mobilier lithique (Fig. 4). Enfin un petit cercle funéraire sans doute contemporain de l'enclos bronze a été dégagé lors du diagnostic de 2015 et se trouve à 145 m de l'emprise actuelle du diagnostic.

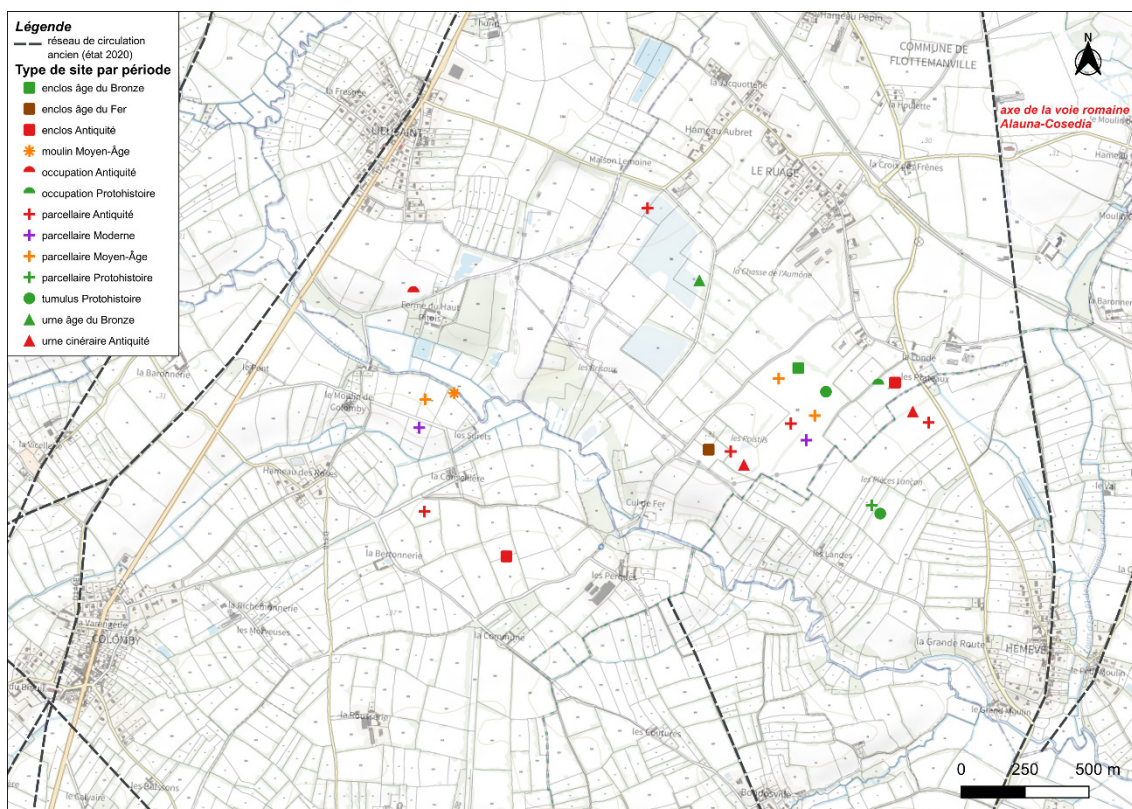


Fig. 2 : Carrière du Haut-Pitois – état des connaissances sur les occupations anciennes (SIG, L. Paez-Rezende et J.-L. Lamache, Inrap) SCAN 25 de la région Basse-Normandie, Sources : <https://datacarto.geonormandie.fr>



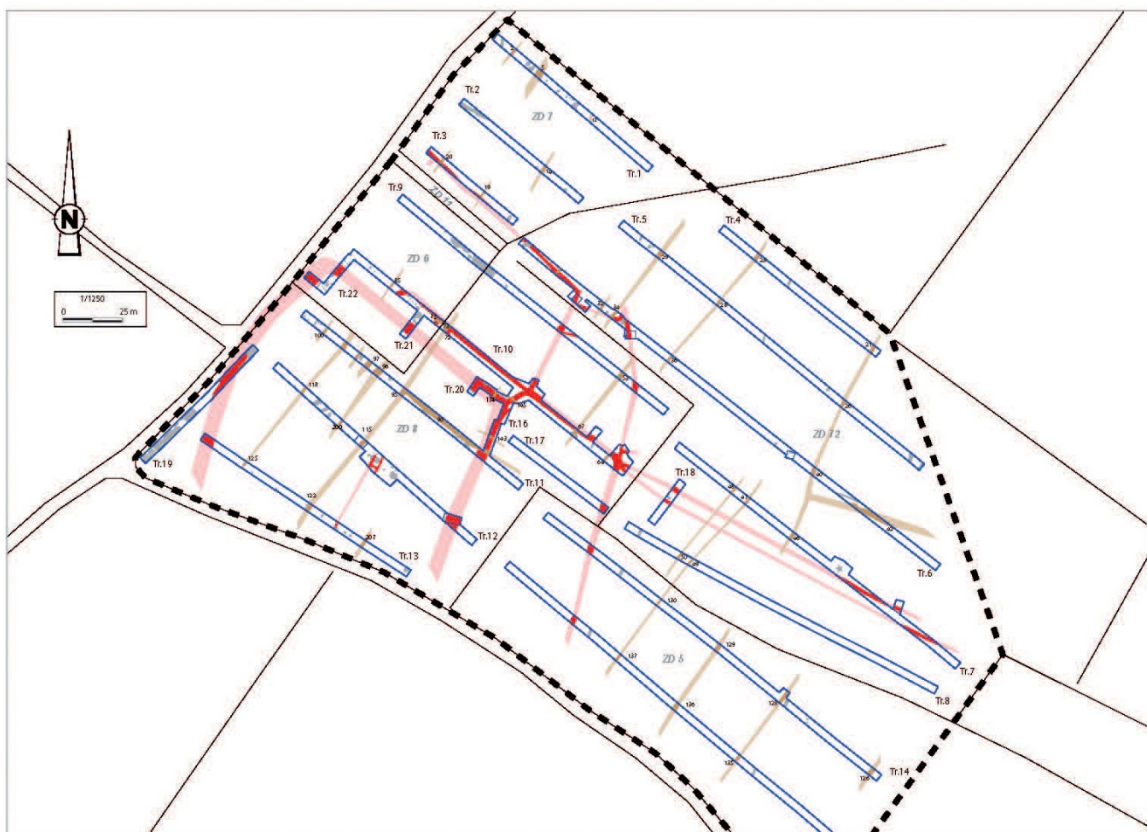


Fig. 3 : Flottemanville/Hémevez (Manche) – Enclos de l'âge du Bronze découvert en 2012 (SIG, L. Paez-Rezende, Inrap)

Une forte fréquentation durant la Protohistoire

Les premières traces d'occupation documentées lors de ce diagnostic sont datées de la Protohistoire ancienne. Identifiés sur une surface d'environ 1,9 ha, les vestiges prennent la forme d'un système fossoyé relativement lâche dans lequel quelques marqueurs anthropiques ont été repérés. Aucune structure interne témoignant d'un habitat n'a été décelée lors de l'opération, seuls quelques fragments de céramiques et quelques pièces lithiques (grattoir et meule) viennent ponctuer ce système fossoyé. Essentiellement concentré au nord, ce matériel indique la présence d'un habitat à proximité immédiate

de l'emprise, sans doute dans les prochaines parcelles (A173 et A174) convoitées par la carrière de sable. Ce réseau fossoyé n'est pas sans rappeler les sites régionaux de Tatihou (Marcigny et Ghesquière, 2003) Carquebut (Paez-Rezende, 2016) Anneville-en-saire (Ghesquière, 2024) ou encore Tourlaville (Lamache, 2021). La Protohistoire ancienne est aussi représentée par un cercle funéraire, type tumulus, qui apparaît isolé. Dans l'attente de datation C^{14} , ce monument funéraire arasé n'est pour l'instant pas rattachable au système fossoyé.

Une occupation antique

Située au nord de l'emprise, la seconde occupation, d'époque romaine, est bien plus marquée que la précédente. Elle se matérialise par un enclos d'habitat quadrangulaire et un système parcellaire fondé au début du Haut-Empire (Fig. 4).

L'analyse du plan des vestiges montre une occupation structurée par un enclos d'habitat autour duquel un système parcellaire fossoyé semble se développer. Ces

vestiges témoignent d'une occupation relativement dense pour la période romaine. L'étude de la céramique a permis de cerner chronologiquement l'occupation entre le I^{er} siècle et le début du II^e siècle. Elle vient confirmer une continuité d'occupation du territoire entre La Tène finale et la période romaine, comme cela avait pu être mis en évidence pour l'enclos partiellement fouillé en 2013 (Godard, 2013).

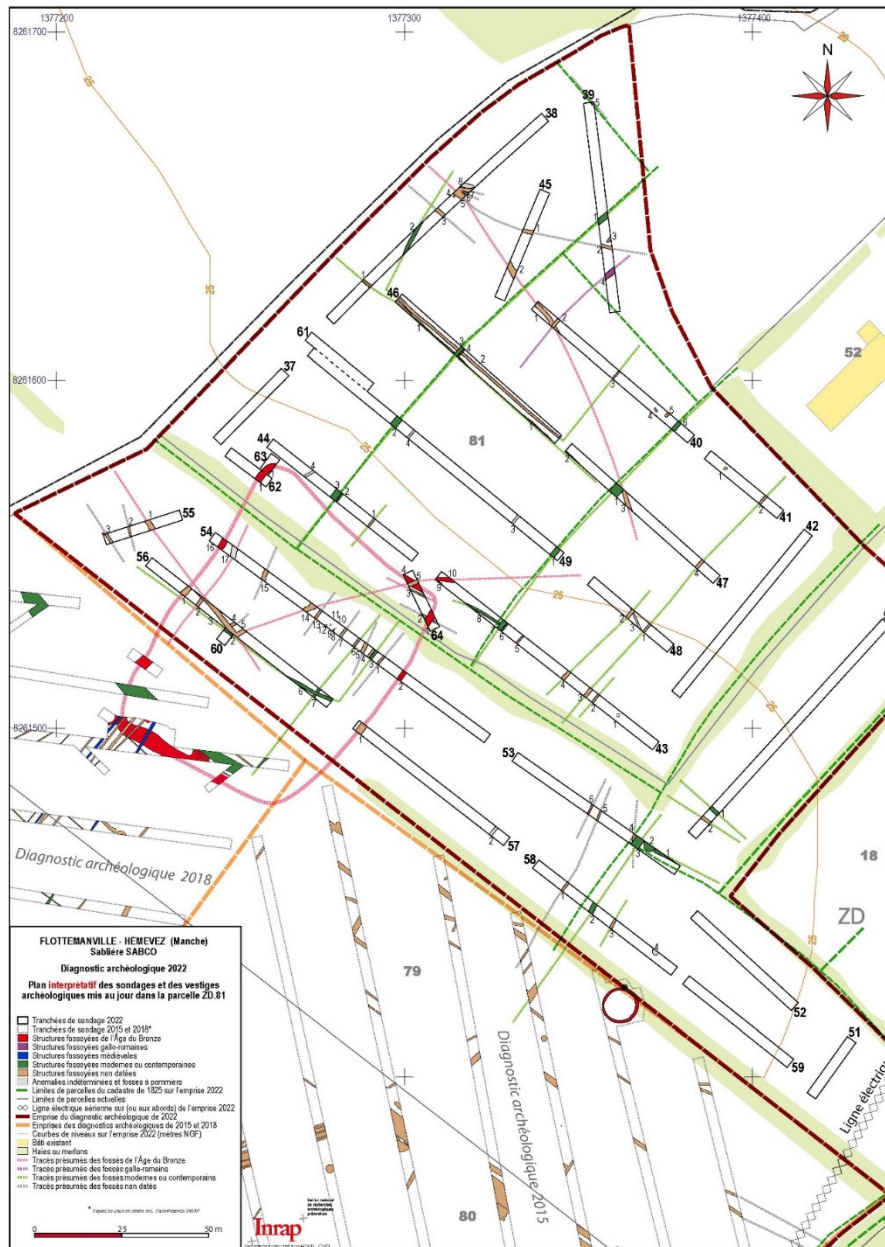


Fig. 4 : Flottemanville/Hémevez (Manche) – Enclos de l'âge du Fer (SIG, L Paez-Rezende, Inrap)

Un habitat enclos

Une partie d'un enclos trapézoïdal ou sub-quadrangulaire se dessine au nord de la zone diagnostiquée ; la limite septentrionale est inconnue

puisque hors emprise (cette zone se situe dans les 100 m d'exclusion de la carrière à proximité des habitats) (Fig. 5).



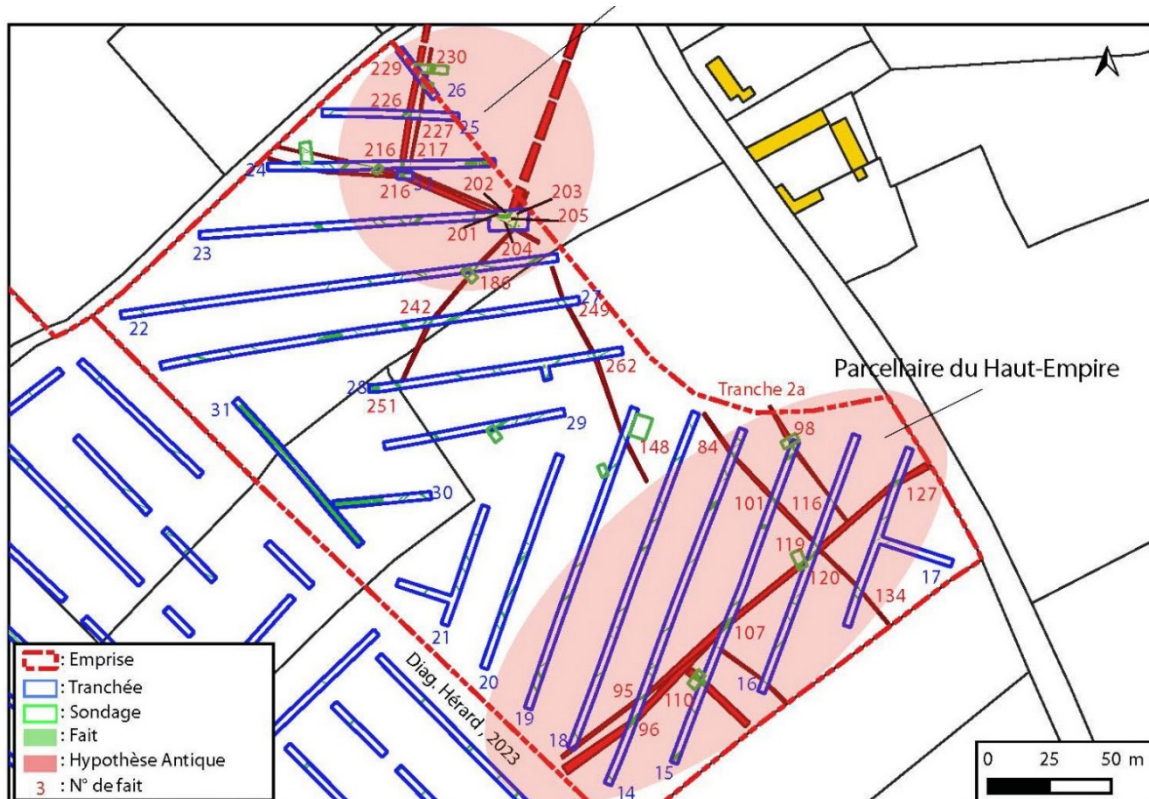


Fig. 5 : Flottemanville/Hémevez (Manche) – Plan des vestiges fossoyés de l'antiquité et tracés interprétés. (SIG J-L Lamache, Inrap)

Les fossés 201, 216, 226, 229, forment un espace sub-rectangulaire, de 50 m de large (axe est-ouest) et, au minimum, par 60 m de long (axe nord-sud), ils correspondent aux fossés d'enclos. Deux angles ont été clairement identifiés (Fig. 6), la structure 201 dans la tranchée 24 et la structure 216 dans la tranchée 32. Les comblements des fossés livrent une grande

quantité de matériels archéologiques : céramiques (Fig. 7), terres cuites architecturales, objets en fer, scories. Ils attestent l'existence d'un habitat rural au sein de cette enceinte qui, pour l'heure, n'a livré que peu de structures internes car seulement 200 m² ont pu être explorés à l'intérieur des fossés.



Fig. 6 : Flottemanville/Hémevez (Manche) – Vue aérienne de l'angle sud-est du fossé d'enclos, st.201. (Photographie, J-L Lamache, Inrap)



Fig. 7 : Flottemanville/Hémevez (Manche) – Mobilier issu de l'Us. 220. (SIG J-L Lamache, Inrap)

Un réseau de fossés parcellaire

Un système parcellaire livrant un peu de matériel contemporain à l'enclos se développe au sud-est et semble respecter une orientation dictée par la voie de communication reliant Valognes (*Alauna*) à Coutances (*Cosedia*) et passant à 300 m de l'emprise.

Au sein de ce système parcellaire, des marqueurs anthropiques ont régulièrement été mis au jour. En effet la découverte régulière de céramiques et de terres cuites architecturales marque ici l'influence de l'habitat enclos décrit *supra*.

Un dépôt secondaire de crémation en urne

Au sein du réseau parcellaire, et à 200 m au sud-est de l'enclos, un dépôt secondaire de crémation en urne, apparemment isolé, a été repéré (Fig. 8). Il est pour l'heure impossible de rattacher ce dépôt à l'enclos d'habitation ou d'imaginer la présence d'un groupe funéraire de petite dimension (nécropole familiale ?) comme déjà mis en évidence dans le secteur : Valognes « la Victoire », (Paez-Rezende, 2022) ou la sablière de Saint-Sébastien-de-Raids (Hérard, 2017). L'étude de ce dépôt indique la présence d'un individu adulte. « Ce dernier semble avoir subi une crémation plutôt homogène – d'après la coloration très majoritairement blanche des os –, peut-être

signe d'un entretien régulier du bûcher. D'autre part, les officiants semblent avoir collecté les ossements par un curage de l'aire de crémation puisque plusieurs résidus charbonneux sont mêlés aux restes brûlés. Ils ont également ramassé différentes parties anatomiques du défunt, apparemment sans sélection particulière.

Ces pratiques sont dans l'ensemble semblables à celles connues régionalement pour le Haut-Empire, à savoir la présence de dépôts secondaires de crémation isolés contenant le plus souvent les restes d'un unique sujet déposés dans une urne en céramique (Brunet, Nivez 2023, p. 245) ».



Fig. 8 : Flottemanville/Hémevez (Manche) – Vue de l'apparition du dépôt secondaire de crémation en urne, structure 150. (Photographie, J-L Lamache, Inrap)

Quel lien avec Alauna ?

La découverte d'un habitat enclos daté des I^{er} et II^e siècles à 4 km de Valognes pourrait paraître anodine et sans lien avec l'agglomération antique d'Alauna. Bien au contraire, à l'image des concentrations de sites mises en évidence autour de l'agglomération romaine de Montaigu-la-Brisette (Jeanne et al., 2002, 2003 et 2004), ces semis d'occupations périphériques intègrent la sphère d'influence du pôle urbain le plus proche, en l'occurrence ici le chef-lieu de cité, Alauna. En effet ces sites satellitaires qui gravitent autour de la ville sont indispensables à la compréhension de celle-ci. L'étude de ces modestes habitats enclos nous renseigne sur les stratégies d'approvisionnements des grands centres urbains. L'exemple d'une fouille sur l'enclos de Flottemanville/Hémevez pourrait nous en apprendre davantage sur les vestiges excavés à Alauna. Si une activité artisanale particulière y était mise en

évidence (fabrication de tuile, céramique, activité métallurgique, ou encore extraction de matériaux ...) l'étude de ces restes par le biais de plusieurs analyses et la comparaison avec ceux trouvés sur Valognes permettraient d'établir un lien certain et tangible entre ces sites séparés de quelques kilomètres et que met en relation directe la voie Alauna/Cosedia.

En l'état actuel il faut considérer l'enclos du Haut-Pitois comme un habitat à caractère domestique, pouvant accueillir une activité spécialisée. Ce site ferait partie, à plus large échelle, d'un ensemble d'exploitations constellant le territoire aux abords d'Alauna, comme cela a pu être déjà souligné lors de la découverte d'une occupation similaire sur la ZAC du Grand Saint-Lin en 2019 (Adrian, 2019)

Restituer le sanctuaire romain d'*Alauna* : un dialogue entre l'archéologie, l'architecture et les technologies du numérique

Laurence JEANNE, Laurent PAEZ-REZENDE, Philippe Le PAREUX et Dominique LEPOITTEVIN

Cet article propose le résumé de la conférence présentée le 13 novembre 2024 dans la salle de l'ancien Hôtel-Dieu de Valognes, à l'invitation de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche.

Organisée en quatre temps, la conférence a débuté par un rappel de l'historique des recherches sur la ville d'*Alauna*, présenté par Laurence Jeanne.

Alors que l'actuel département de la Manche est occupé par trois cités à l'aube de notre ère (la *civitas* d'*Alauna* au nord, celle de *Cosedia* au centre et celle des Abrincates au sud), les réformes de Dioclétien, à la fin du III^e siècle et l'organisation de la défense des côtes

préfecture militaire et prend le nom de *Constantia*, administre dorénavant ce grand territoire réunifié.

Alauna n'a alors plus de rôle stratégique dans cette réorganisation. Elle va perdre son statut de capitale, entamer son déclin au début du IV^e siècle, jusqu'à disparaître dans le courant du V^e siècle. Elle sera redécouverte à la fin du XVII^e siècle lors des toutes premières recherches, entreprises en 1695 par le Père Dunod, financées par l'intendant de Caen, Nicolas-Joseph Foucault, qui vont identifier le théâtre, les thermes et le mur de la Victoire.

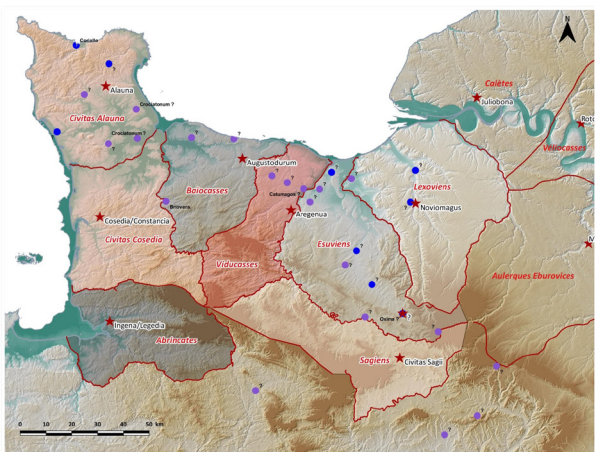


Fig. 1 : Les cités gauloises sur le territoire de l'actuelle Normandie (fin du I^{er} siècle av. J.-C.)

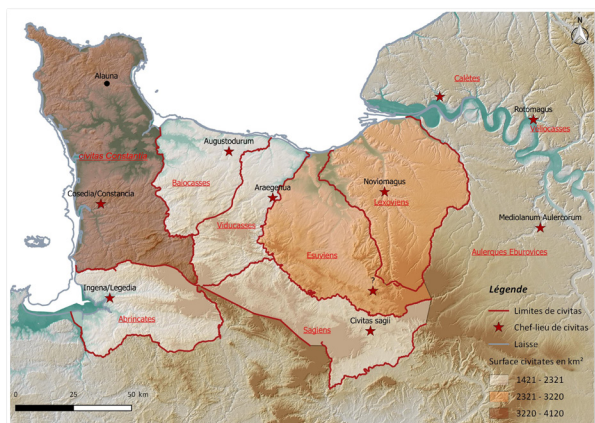


Fig. 2 : Au IV^e siècle la civitas Constantia occupe une grande partie de la Manche actuelle.

contre les Saxons, vont conduire à une refonte des territoires antiques et à la fusion des civitates d'*Alauna* et de *Cosedia*. Cette dernière, qui devient une



Fig. 3 : Le mur de la Victoire.

Pendant les trois siècles qui vont suivre, les recherches vont essentiellement rester centrées sur ces éléments de la parure monumentale. À tel point que certains émettent l'hypothèse d'une ville avortée, dont seuls quelques monuments publics auraient été bâtis.

Il faudra attendre 2012, avec la reprise des recherches par Caroline Duclos, Laurence Jeanne et Laurent Paez-Rezende, pour qu'une approche globale et planimétrique de la ville soit réalisée. Les prospections, les sondages à la pelle mécanique et les campagnes de géoradar vont alors permettre l'acquisition de solides données qui révèlent toute une ville de plan orthognormé couvrant le plateau de la Victoire sur près de 60 ha.

Laurent Paez-Rezende a ensuite présenté les données du géoradar enregistrées dans l'îlot situé au nord-est du carrefour-des deux artères structurantes de la ville, rappelant que le géoradar restitue la présence d'anomalies dans le sous-sol (et donc la présence de structures telles que murs, chaussées...) par couches successives.





Fig. 4 : En blanc, les données issues du géoradar

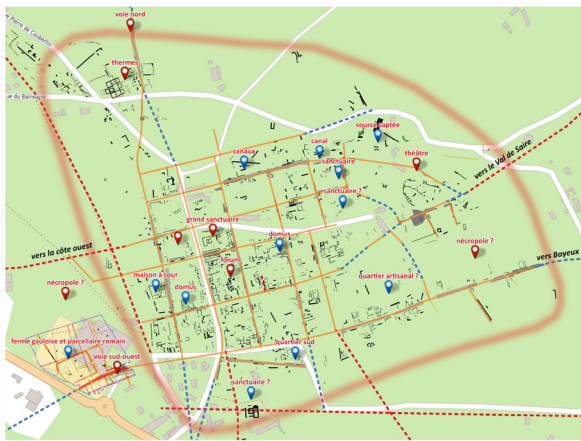


Fig. 5 : Restitution du plan d'Alauna

Puis il a expliqué la démarche d'analyse conduisant à l'identification d'un sanctuaire à édifices multiples, dont de nombreux exemples sont bien connus des archéologues. Il se compose d'une cour rectangulaire encadrée par un quadriportique. Sur la façade d'entrée, deux pavillons d'angle renforcent la monumentalité des lieux. À l'intérieur, un grand temple, entrée orientée vers l'est, siège au fond de la place, tandis que deux édicules (des chapelles secondaires ?) sont implantés en avant et en décalé de l'axe du temple.

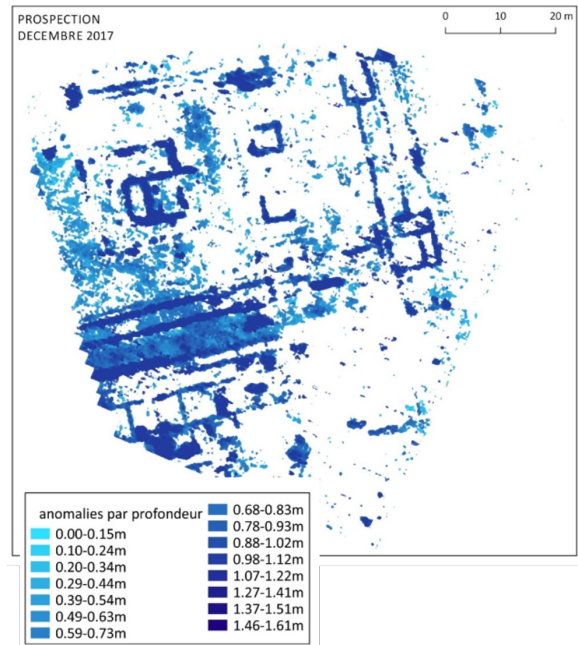


Fig. 6 : Données géoradar du sanctuaire principal (SOT archeological prospection)

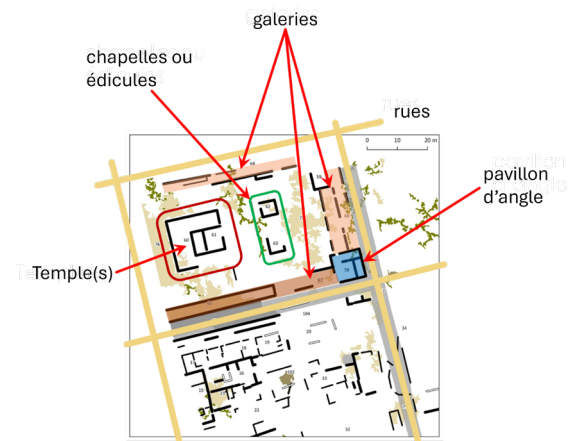


Fig. 7 : Interprétation des données (infographie L. Paez-Rezende)

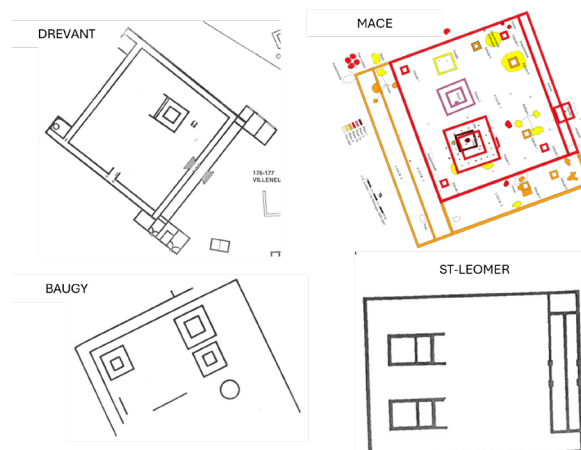


Fig. 8 : Exemples de sanctuaires à édifices multiples:

La superposition des structures dans la zone du temple permet d'envisager la présence successive de deux édifices de culte.

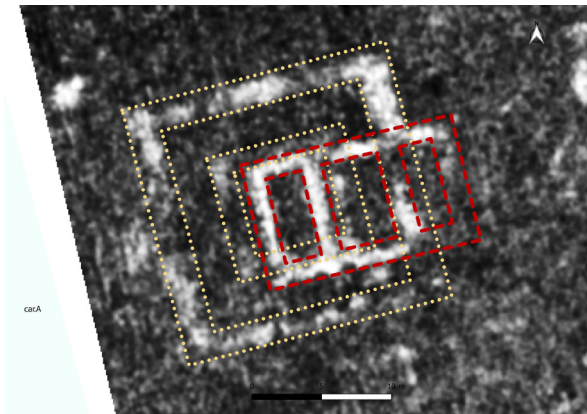


Fig. 9 : Deux temples superposés ? (Infographie L. Paez-Rezende)

Le plus profond, et donc le plus ancien, serait un temple de type « à plan centré », improprement appelé « fanum » jusqu'à une époque récente.

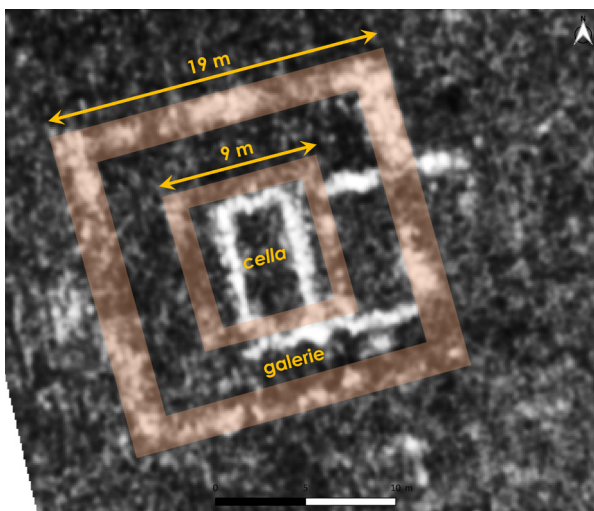


Fig. 10 : Temple à plan centré ? (Infographie L. Paez-Rezende)

Ce terme désigne en effet un lieu, ou par extension, un édifice sacré, soustrait par la consécration à tout usage "profane" et devenu la propriété nominative d'un être divin. Trop générique pour qualifier un type de temple particulier, et connoté d'une filiation à des modèles antérieurs gaulois que dément l'archéologie, cette appellation est aujourd'hui abandonnée par la communauté scientifique.

Le plus affleurant, donc le plus récent, correspondrait à un temple de plan "classique" sur podium (gréco-romain), tel que le temple d'Auguste et Livie à Vienne.

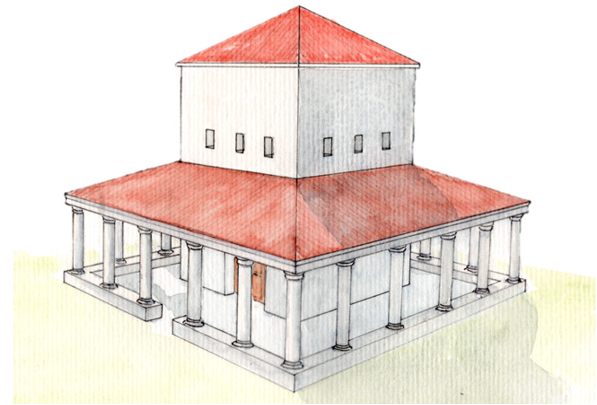


Fig. 11 : Évocation du temple à plan centré de Montaigu-la-Briette (aquarelle D. Lepoittevin)

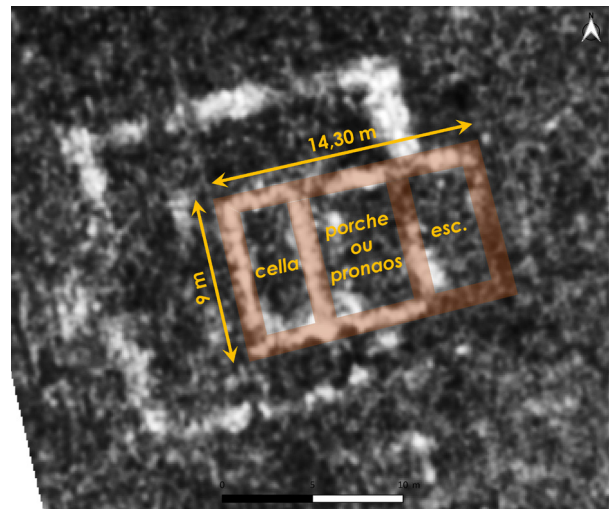


Fig. 12 : Temple classique ? (Infographie L. Paez-Rezende)

Une fois ce cadre scientifique établi et validé, comment passer d'une réalité archéologique à une restitution graphique et virtuelle ?



Fig. 13 : Temple d'Auguste et Livie à Vienne



Pour répondre à cette question, Dominique Lepoittevin a exposé dans une troisième partie un témoignage précieux sur les règles de construction en vigueur dans l'Empire romain, laissées par Vitruve dans son traité *De Architectura*.

Marcus Vitruvius Polio, dit Vitruve, vécut au I^{er} siècle av. J.-C. Après avoir été soldat dans l'armée romaine, et constructeur de machines de guerre, il devint architecte à Rome.



Fig. 14 : L'homme de Vitruve, illustration par Léonard de Vinci des principes de Vitruve : l'homme inscrit dans les caractéristiques fondamentales de l'ordre cosmique

Il ne fut sans doute pas le plus renommé des architectes de l'Antiquité, mais c'est l'un des seuls dont les écrits nous sont parvenus.

Les règles concernant les temples reposent sur une grandeur appelée module (qui correspond au rayon d'une colonne) et des proportions, différentes pour chacun des ordres architecturaux (dorique, ionique, corinthien, toscan et composite), qui définissent la hauteur des colonnes et leur espacement, la hauteur de l'entablement et du fronton.

Mais quel ordre retenir pour tenter de restituer la seconde phase du sanctuaire d'Alaua ? Les témoignages architecturaux retrouvés chez des peuples armoricains voisins (Osismes, Coriosolites et Riedones) présentent une très large mise en œuvre

du toscan¹. À *Aregenua* (Vieux-la-Romaine), chez les voisins viducasses, le même constat s'observe au niveau des chapiteaux de la maison au grand péristyle.



Fig. 15 : Chapiteaux toscan historiés de Vieux-la-Romaine (cliché D. Lepoittevin)

À Montaignu-la-Brisette, un fût de colonne lisse exhumé fortuitement lors des labours suggère d'une manière similaire la présence d'un ordre toscan, les autres utilisant très majoritairement des colonnes cannelées.



Fig. 16 : Fût de colonne, Montaignu-la-Brisette (cliché L. Jeanne)



Fig. 17 : Chapiteau toscan du musée des vieux métiers à Valognes (cliché L. Paez-Rezende)

1. Maligorne Yvan. *Le décor architectonique dans les cités de l'ouest de la Gaule d'Auguste aux Sévères*. In: *Aremorica. Études sur l'ouest de la Gaule romaine*, n°9, 2018. pp. 103-150

Plus proche du nous, à Valognes même, la cour du musée des vieux métiers recèle également des éléments lapidaires toscans. Sa prépondérance ici comme dans tout l'ouest de la Gaule et l'absence d'éléments des autres ordres dans notre secteur, imposaient en toute logique de favoriser l'ordre toscane pour les restitutions, en risquant d'être un jour, peut-être, contredit par de possibles fouilles du grand sanctuaire d'Alauna !

En retenant l'hypothèse de l'ordre toscane, un calcul peut être effectué pour redessiner la façade du temple, en appliquant les règles de Vitruve. Chaque colonne représentant 2 modules, et l'entrecolonnement étant pris à 4,5 modules, on totalise, en supposant une façade hexastyle (à 6 colonnes), 34,5 modules sur la largeur du temple. Celle-ci mesurant 9 m, le module vaut $9/34,5$ soit 0,26 m.

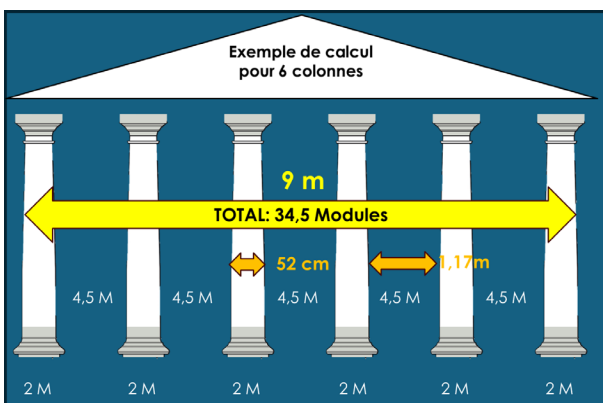


Fig. 18 : Calcul de la façade pour un temple hexastyle

Ce temple hexastyle aurait alors des colonnes de 52 cm de diamètre pour une hauteur de 3,65 m avec un entrecolonnement de 1,17 m. Pour des raisons esthétiques évidentes, on ne retiendra pas ces proportions, inadéquates à un tel monument, ni celles d'un temple octostyle (à 8 colonnes) encore plus inadéquates.

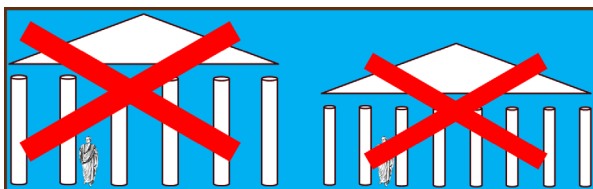


Fig. 19 : Profil de temple hexastyle et octostyle

Le calcul conduit à retenir une façade à 4 colonnes, de 84 cm de diamètre pour une hauteur de 5,86 m avec un entrecolonnement de 1,88 m.

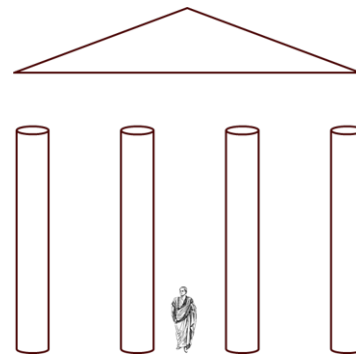


Fig. 20 : Profil de temple tétrastyle

Cela permet également de définir, pour le côté du temple, un nombre de 5 colonnes, qui laisse un escalier de 2,58 m de long. En supposant un escalier à 45°, cela correspond également à la hauteur du podium. Les premières esquisses :

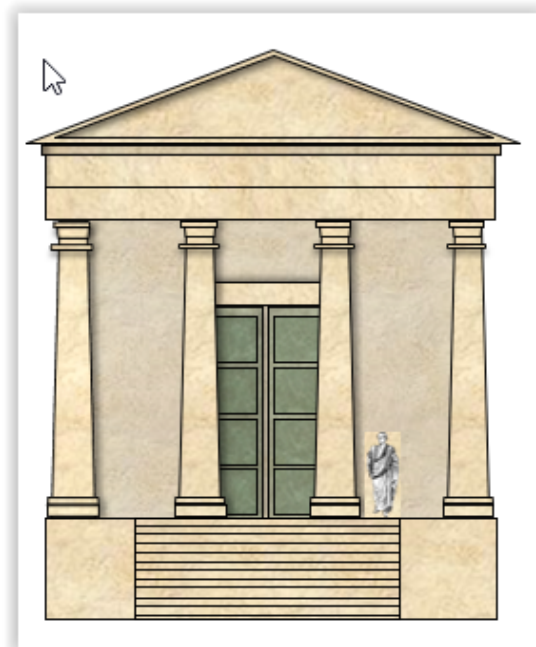


Fig. 21 : Façade du temple (dessin D. Lepoittevin)

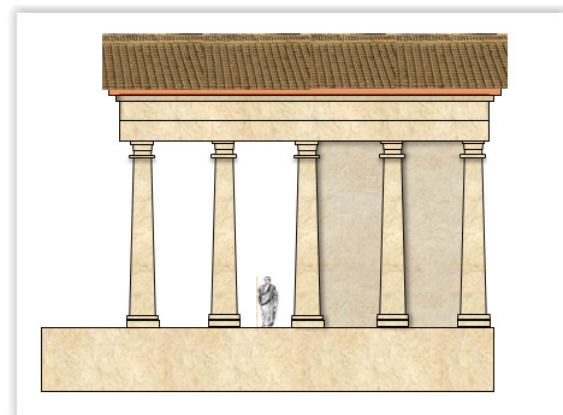


Fig. 22 : Côté du temple (dessin D. Lepoittevin)



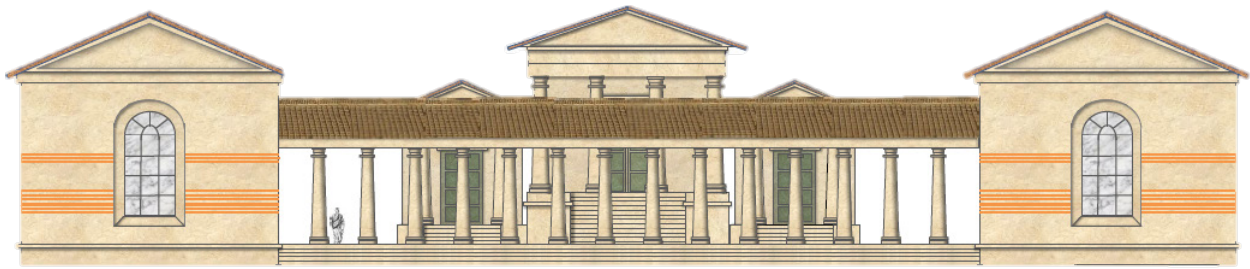


Fig. 23 : Façade du sanctuaire principal avec le temple classique et les deux chapelles (dessin D. Lepoittevin)

Philippe Le Pareux débute ensuite la dernière partie de la conférence par une présentation rapide de Sketchup. Dans ce logiciel de dessin 3D, à partir 3 formes de base (carré, cercle, hexagone), la méthode consiste à donner corps aux monuments, en commençant par intégrer leur implantation exacte en se basant sur la projection planimétrique à l'échelle du relevé géoradar dans le logiciel.

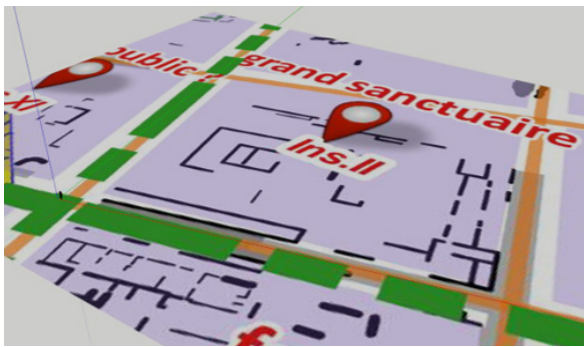


Fig. 24 : Intégration du plan géoradar dans Sketchup

La restitution de l'enceinte sacrée est ensuite réalisée en volume, en exploitant les possibilités de traitement par symétrie de l'outil.

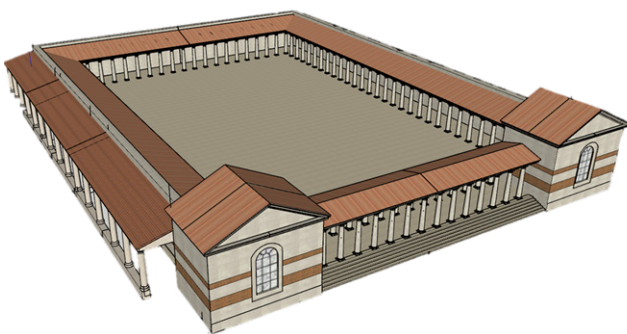


Fig. 25 : Restitution de l'enceinte sacrée (P. Le Pareux)

La façade est restituée en se référant à des éléments archéologiquement connus dans un environnement proche, par exemple des lits de briques dans les murs des thermes nord ou des fragments de verre à vitre découverts lors de la fouille des thermes de Portbail.



Fig. 26 : Restitution de la façade du sanctuaire (P. Le Pareux)

La restitution du temple classique est ensuite abordée, en s'appuyant sur les hypothèses vues précédemment



Fig. 27 : Restitution du temple classique (P. Le Pareux)

Puis, c'est au tour des deux édicules ou chapelles secondaires.

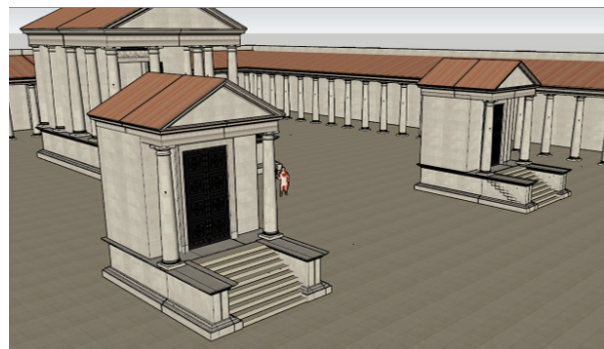


Fig. 28 : Restitution du temple classique et des 2 chapelles (P. Le Pareux)

Cette première ébauche est alors intégrée dans son contexte urbain, où quelques personnages animent et donnent l'échelle des bâtiments restitués.

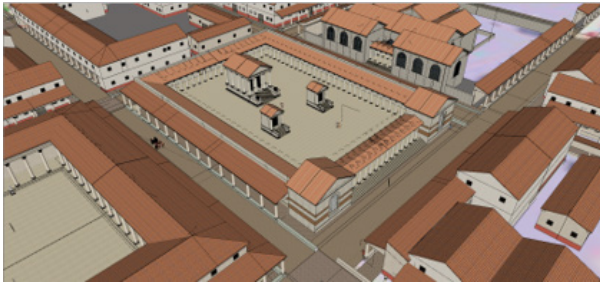


Fig. 29 : Le sanctuaire dans son contexte urbain (P. Le Pareux)

Mais le travail de restitution ne s'arrête pas là. Un logiciel de photoréalisme (ici Twinmotion) va permettre d'appliquer aux dessins 3D des textures, un éclairage et des ombres, qui vont leur conférer un réalisme saisissant.



Fig. 30 : Rendu photoréaliste du sanctuaire dans son contexte urbain (P. Le Pareux)

Philippe présente ensuite quelques vues de détail du sanctuaire qui permettent de s'immerger dans la restitution et les monuments.



Fig. 31 : Le portique d'entrée et ses pavillons (P. Le Pareux)

Enfin, pour compléter la présentation, une restitution de la première phase du sanctuaire a également été proposée au public. Elle illustre le temple à plan centré et l'aire sacrée simplement fermée par un mur (péribole) sans colonnade et disposant d'une petite entrée monumentalisée par une petite porte encadrée par deux colonnes supportant un fronton.



Fig. 32 : Vue de la cour intérieure vers le cardo (P. Le Pareux)

La communication se referme sur une courte séquence vidéo qui plonge l'auditoire dans un premier voyage virtuel au cœur du grand sanctuaire, avant de pouvoir découvrir, dans quelque temps, l'intégralité de la restitution graphique de la ville romaine d'Alauna.



Fig. 33 : Hypothèse de restitution du temple à plan centré (P. Le Pareux)



Fig. 34 : Hypothèse de restitution de l'entrée du péribole du sanctuaire (P. Le Pareux)

Ce travail de restitution, entièrement bénévole, se poursuit en effet, pour disposer d'une évocation complète de cette ancienne capitale de cité. Cette restitution offrira une belle mise en valeur de son aspect, son organisation, ses monuments, ses activités, etc., soutenant ainsi une belle promotion de ce trésor patrimonial.

Petit résumé des épisodes précédents :

Brennos, aristocrate gaulois et riche propriétaire terrien, a participé aux terribles combats, en 56 av. J.-C., qui ont vu la défaite des tribus gauloises fédérées face aux deux légions détachées par César, alors en guerre contre les Vénètes. La romanisation est désormais en marche. Alors que Drusus part chercher l'aventure vers la Narbonnaise, Epenos, qui a succédé à son père Brennos, entend bien peser sur la création et le devenir de la toute nouvelle capitale que l'autorité romaine a décidé d'édifier sur les terres de son peuple. L'armée, et ses arpenteurs, a donc fixé l'implantation d'Alauna. Reste maintenant à bâtir ses rues, ses monuments publics et ses maisons, en utilisant les matériaux que les carrières d'Epénos vont fournir. Et parmi les premiers monuments, au centre de la ville, un temple...

Episode 6

Trente-cinq mille cinq cent soixante

Dominique Lepoittevin

La clarté vacillante des flammes du suif blanc qui brûlait dans trois coupes projetait sur les murs rouge sombre des ombres incertaines. Chacune reposait sur une courte colonne de marbre rouge placée au pied de chaque autel. Le soubassement de ceux-ci formait une large marche, encombrée de jattes en terre qui débordaient de gâteaux, de galettes, de céréales, de fèves et de bols qui regorgeaient de poires, mures, prunelles, et de bien d'autres fruits encore. L'encens déposé dans les coupes d'éclairage voilait l'atmosphère de volutes légères, qui se perdaient dans les hauteurs de la tour. La pénombre hésitante, les ombres tremblantes et les écharpes de fumée entêtantes dansaient autour de trois personnages, auxquels elles semblaient donner vie. Au centre, face à la porte de bois et de bronze de la *cella*¹, Cernunnos, assis sur son autel entre deux serpents à tête de bélier, dominait l'assemblée de la ramure qu'il portait sur la tête. À sa droite, la frêle Epona semblait se réfugier contre sa jument et sa suite de poulains. Sur sa gauche, Sucellus, chevelu et barbu, s'appuyait sur un maillet à long manche qu'il tenait de la main droite. La profusion d'offrandes qui inondait également chacun des autels était à l'image de la dévotion partagée entre les trois dieux. Sophie expliquait à un groupe de visiteurs comment le sanctuaire avait été localisé. Elle passait presque plus de temps à recevoir le public, avide d'informations sur le site en notoriété croissante, qu'à fouiller. En même temps, son goût pour la pédagogie et son naturel un peu bavard s'accordaient bien à cette tâche, que ses camarades archéologues lui laissaient volontiers.

— Voici trois ans, nous avons lancé une campagne de prospection par géoradar sur la zone identifiée comme le cœur de la ville antique d'Alauna, à la croisée des deux artères principales. Parmi les principales nouveautés, citons en premier lieu la mise en évidence d'une organisation urbaine planifiée remarquable qui fonde le cœur politique, administratif, judiciaire et économique de la ville où s'implante le forum. Cet édifice est monumental puisqu'il mesure cent mètres par soixante-cinq mètres...

— J'ai lu que les forums sont réservés aux capitales de cités ? un visiteur venait d'interrompre Sophie dans son exercice favori.

— C'est effectivement le cas, et sa découverte confère désormais à la ville d'Alauna le statut incontesté de chef-lieu de cité, c'est-à-dire de véritable capitale locale, administrant probablement tout le nord de l'actuel Cotentin. L'autre grand ensemble d'importance est le vaste sanctuaire identifié au nord du forum. Et là, le grand intérêt du géoradar c'est qu'il explore le sol par couches successives. Les données acquises permettent de discriminer la superposition de deux états de fonctionnement. Dans les couches inférieures, donc les plus anciennes, un premier complexe comprend une aire sacrée délimitée par un mur d'enceinte, on appelle ça un péribole, au cœur de laquelle prend place un temple d'architecture dite gallo-romaine, à plan centré. Elle montrait au public très attentif une des planches d'illustration qui lui permettait d'imager ses propos.

— Le second complexe, dans les couches supérieures, est doté d'une enceinte à colonnade, avec deux pavillons d'angle qui monumentalisent l'entrée orientale. Un temple sur podium de plan classique, comparable, pour ceux qui la connaissent, à la Maison carrée de Nîmes, en plus petit quand même, remplace alors l'édifice culturel initial. À l'avant, dans la cour, deux petites chapelles, probablement pour les divinités accompagnatrices du culte principal de la cité. Une fois lancée, elle était intarissable.

1. La *cella* est la partie centrale du temple de type gallo-romain, constituée d'une tour carrée munie d'une porte à double-battant. Elle abrite la statue de la divinité.

Sur l'arrière du temple, le géoradar avait montré une zone dense, interprétée comme une forte concentration de débris de démolition. C'est cette zone qui avait été retenue pour y pratiquer un assez large sondage, qu'elle allait maintenant aborder avec ses visiteurs.

Epénos rappelait ses chiens, qui s'étaient précipités au-devant du visiteur, vers la passerelle de bois qui enjambait le fossé de la ferme. Il n'était pas vraiment surpris de la visite de Dumniacos. Celui-ci le savait impliqué dans les desseins des Romains pour la ville qui allait naître, à deux pas de son exploitation. Il avait sans doute eu connaissance de la construction prochaine d'un temple, un des premiers monuments à voir le jour, et des manœuvres habiles qu'Epénos avait conduites. Même si leurs dieux allaient y trouver place, le vieux druide ne se berçait pas d'illusions. Il était lucide. Déjà l'administration romaine ne supportait plus le pouvoir druidique et l'influence exercée sur le peuple. C'est de cela dont il voulait entretenir Epénos. C'est maintenant qu'il fallait agir. Et quel meilleur endroit que le cœur de la ville romaine ?

Chaque soir, après le départ des équipes, le chantier de fouilles retrouvait un calme relatif. C'était le moment de la réunion quotidienne de débriefing, dans la tente qui servait à la fois de réfectoire, de salle de réunion et de préau, quand le ciel ouvrait ses vannes, ce qui arrivait de temps en temps. Mais ce soir il régnait une excitation contagieuse. Le vidéoprojecteur sur batterie traçait déjà son carré de lumière sur la toile de la tente. La zone de débris de démolition était maintenant complètement décapée, les vestiges présents soigneusement dégagés et nettoyés. Yves avait lancé le débat.

— *Alors que sur le site, d'une manière générale, les matériaux ont été beaucoup récupérés, là on a des centaines de beaux moellons qui ont été laissés sur place.*

— *À noter que si nous sommes sur les vestiges des murs de la cella, le reste de l'appareil a, lui, disparu, ajouta Sophie. Comme si un tri avait été fait. Et que ces pierres avaient été laissées là volontairement.*

— *Et tu dis que tous ces moellons portent des marques lapidaires ? questionna Pierre.*

— *Au moins quatre-vingts pour cent. Et encore, pour les autres on n'a pas vérifié si les faces non visibles en comportent, expliquait Yves. Les stagiaires ont bossé sur le relevé des marques. Je vous projette un tableau de synthèse. Il semblerait qu'on soit en présence de sept familles de marques, constituées de variantes d'un tracé de base : anneau, vague, chevron, comme si plusieurs équipes de carriers avaient identifié leur production. Certaines marques font indéniablement penser à des lettres grecques.*

— *Les marques lapidaires n'étaient pas rares pendant l'Antiquité, puis se sont perdues, un temps, à partir du V^e siècle. Mais une telle quantité ! Même sur les cathédrales on n'en trouve pas autant ! s'étonna Pierre. Quelque chose le tracassait, sans qu'il arrive à identifier clairement quoi. Mais c'est inusuel sur des moellons. Et tu aurais le tableau des marques unitaires ? demanda-t-il.*

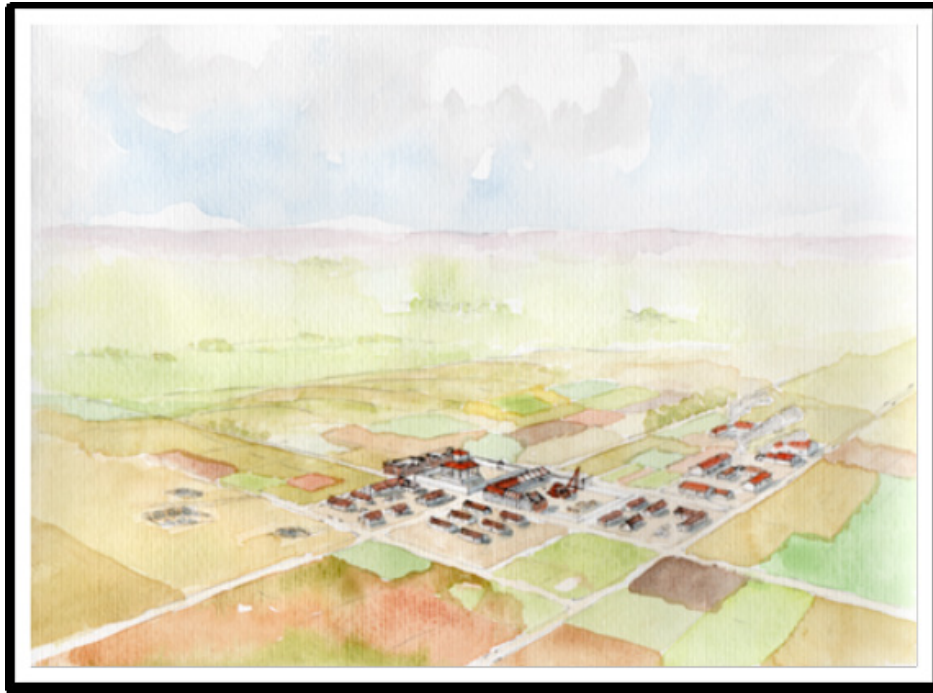
Yves farfouina dans les fichiers de son ordinateur et projeta un nouveau tableau, qui présentait chacune des marques avec le nombre d'occurrences relevées parmi les moellons dégagés. Pierre fit une moue dubitative, un sourcil en l'air. Il lui fallait vérifier un truc, mais bon sang il était sûr d'avoir déjà vu ça.

Epénos avait recommandé à l'architecte Lucius Accius un maître d'œuvre prompt à maîtriser les contraintes du chantier et habile à conduire les manœuvres locaux. C'est cette dernière qualité qui avait emporté la mise. L'architecte était trop heureux de pouvoir déléguer des tâches que sa pratique très imparfaite du parler local lui rendait pénibles. Dumniacos, car il s'agissait de lui, avait donc supervisé la construction du temple en imposant à ceux qui le connaissaient de taire son identité. Ce qui n'avait pas été bien difficile, tant son aura était forte.

Les ouvriers avaient fini leur journée de travail et rejoint leurs baraquements, à quelques pas du chantier. Il était donc seul, une torche levée au-dessus de la tête, dans la tour de la cella qui avait atteint trente-trois coudées de haut. Demain les maçons commenceraient les enduits intérieurs. En attendant, il contemplait, à la fois fier de l'ouvrage et malheureux de ce qu'il signifiait, les onze mille trois cent cinquante-deux caractères gravés sur autant de moellons calcaires. La fin d'une tradition séculaire de transmission orale, la fin d'un ordre, la fin de son monde.

Pierre avait travaillé une bonne partie de la nuit. Cela ne lui avait laissé que quelques heures d'un sommeil agité, au petit matin, mais il tenait maintenant son explication. Ce qu'ils avaient pris pour des marques lapidaires était toutes des lettres de l'alphabet grec. Leur fréquence d'utilisation, telle que relevée par le sondage, était proche de celle calculée sur des textes anciens, même si des écarts existaient. Les moellons des murs de la cella devaient donc composer un texte. Un texte en grec dans un monument gallo-romain de la fin du I^{er} siècle av. J.-C. ? Cela ne pouvait être que du gaulois. En effet, les Gaulois, de tradition orale, n'avaient pas d'alphabet propre, mais empruntaient ceux d'autres peuples, si nécessaire. En l'occurrence celui des Grecs, donc un texte gaulois sur les murs d'un édifice de culte... Des druides !

En même temps, cela le désespérait. Il avait rafraîchi dans la nuit ses vieux souvenirs de mathématicien probabiliste. Si on prenait seulement vingt lettres, le nombre d'arrangements possibles pour former des mots dépassait les deux milliards de milliards, un nombre à dix-neuf chiffres. En considérant les dix mille caractères sans doute inscrits sur les murs du temple, cela faisait un nombre à trente-cinq mille cinq cent soixante chiffres ! Des milliards de milliards de milliards de milliards de milliards etc... de solutions possibles. Autant dire que le secret des druides était bien gardé...



Évocation de la construction d'Alauna (Aquarelle, D. Lepoittevin)

Pour en savoir plus

- Duval Paul Marie. *Religion gauloise et religion romaine*. In: Travaux sur la Gaule (1946-1986) Rome : École Française de Rome, 1989. pp. 401-419. (Publications de l'École française de Rome, 116)
- Charrière Georges. *De Cernunnos à Gargantua*. In: Revue de l'histoire des religions, tome 191, n°1, 1977. pp. 43-80

Contexte historique et archéologique :

Les campagnes de prospection géoradar réalisées ces dernières années ont révélé, à la croisée des artères principales nord-sud et est-ouest, appelées *cardo* et *décumanus maximus*, les restes d'une architecture monumentale qui comprend un édifice de type forum et un sanctuaire, dont le temple est, dans la phase la plus ancienne, de type à plan centré.



Agglomération Antique d'Alauna

13 rue du Clos Carré
50700 VALOGNES

BULLETIN D'ADHESION ou de RENOUVELLEMENT Année :

Je soussigné(e) :

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Profession :
Adresse :	
Téléphone portable :	Téléphone fixe :
Mail :	

Je déclare avoir pris connaissance des statuts. J'adhère comme membre à l'association et m'engage à respecter ses règles.

Montant de la cotisation : 15 €

Règlement par :

- Chèque à joindre au bulletin d'adhésion et à adresser à :
GUÉRIEL Martine, 3, la Chaudelande, 50330, THEVILLE
- Virement. Bulletin à adresser par mail à dla.lepoittevin@gmail.com
RIB de l'association fourni en retour
- Règlement en espèces lors de l'assemblée générale.

Fait à , le / /

Lu et approuvé + signature :

(signature du tuteur légal pour les mineurs)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.

AAA – Siège social : 13, rue du Clos Carré, 50700 VALOGNES
SIRET : 877 823 666 000 12

Secrétariat : Dominique Lepoittevin, mail : dla.lepoittevin@gmail.com, tel : 06 30 10 46 30
Président : christophe.bremont@gmx.fr





Les partenaires de l'association



ville de
Valognes



Bulletin n° 5 de l'association

